



TRIBUNE

Hebdomadaire du parti

Socialiste unifié

N° 70

7 OCTOBRE 1961

PRIX : 0,40 NF

L'heure du choix...

ELLE avait été si courtoise avec Guy Mollet et ses amis, lorsqu'ils étaient venus le voir à l'Élysée, que chacun pouvait croire que Sa Majesté aimait bien son opposition.

Mais voici que cette opposition laisse entendre qu'elle va cesser d'appartenir à Sa Majesté et que, du coup, les véritables adversaires du régime se mettent à discuter des conditions de son remplacement. C'est là une effronterie que le vieux monarque n'entend pas tolérer. Ceux qui ne veulent pas courir après la carotte ne méritent que des coups de bâtons. Le monarque les dénonce devant le pays et, le cas échéant, il les fera condamner par un nouveau plébiscite.

Le comble est que toute cette noble colère éclate au moment où l'O.A.S. s'assure peu à peu le contrôle de l'administration algérienne et menace le pouvoir d'un nouveau putsch militaire !

Nous ne pouvons, en vérité, imaginer plus belle illustration de ce que nous ne cessons de répéter depuis 1958 : le problème n'est pas de « démocratiser » un régime qui ne saurait l'être : il est de le renverser... et de le remplacer par quelque chose qui ne soit pas une réédition de la IV^e République.

Car sur ce point aussi le discours du général de Gaulle est singulièrement instructif. Lorsqu'il attaque la gauche il frappe là où toute une partie de cette gauche peut être facilement meurtrie. Il joue sur le mauvais souvenir laissé par la faiblesse et l'impuissance des gouvernements qui ont précédé le sien.

Voilà pourquoi nous croyons que le mot d'ordre du retour à la démocratie n'est pas suffisant. Voilà pourquoi nous insisterons dans tous nos contacts sur la nécessité de se mettre d'accord sur le programme d'une démocratie nouvelle qui ne peut être à nos yeux qu'une démocratie socialiste.

Il va de soi que nous n'attendons pas le moment où cet accord pourra être réalisé pour agir en commun avec d'autres forces en vue d'un certain nombre d'objectifs également déterminés en commun. Car, si les masses populaires ne manifestent aucun enthousiasme à l'idée d'une éventuelle restauration de la IV^e République, elles souhaitent par ailleurs que cessent les divisions de la gauche. Les mêmes travailleurs qui renâclent devant les méthodes du Parti Communiste et qui considèrent que la S.F.I.O. s'est discréditée ne nous suivront pas si nous leur disons que nous ne ferons jamais rien avec les Communistes et avec la S.F.I.O.

Toute la question est pour nous d'agir dans le moment présent — c'est-à-dire dans un moment où le problème le plus urgent est celui de la lutte contre le danger de guerre civile — sans sacrifier pour autant nos perspectives plus lointaines, de lancer des mots d'ordre qui nous permettent d'animer les luttes immédiates tout en préparant les étapes ultérieures, de ne jamais oublier, enfin, qu'on ne peut consolider l'unité des forces populaires sans provoquer en même temps une prise de conscience sans cesse plus aigüe des changements radicaux qui doivent être apportés à la société française.

Cette politique a pour nous un nom : elle est la politique du « FRONT SOCIALISTE ». C'est celle que vient de confirmer en l'approfondissant la dernière session de notre Comité Politique National

Gilles Martinet.



Photos A.D.P.)

LIBRAIRIE "PLASTIQUÉE"
Par les TERRORISTES de l'O.A.S.

Aujourd'hui, ils s'attaquent à la Presse, aux Écrivains, aux Chrétiens
Demain, ils s'en prendront aux Syndicats, aux Mouvements de Jeunesse, aux Israélites
Soyons Prêts à DÉFENDRE nos LIBERTÉS!

Voir en page 3 :

La Résolution du
Comité Politique National
du Parti Socialiste Unifié

...O.A.S. ou Démocratie

Cameroun : une réunification partielle

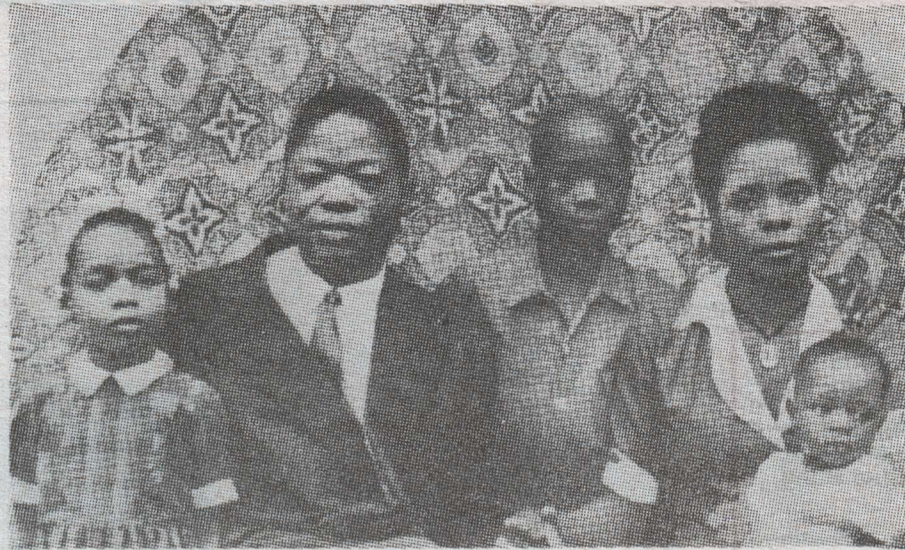
Le 1er octobre 1961, la partie méridionale du Cameroun — jadis sous tutelle britannique — a été rattachée à la République du Cameroun avec laquelle elle forme désormais une fédération. Ce jour, attendu depuis 45 ans par tous les Camerounais, n'a cependant pas été un jour de joie. Il ne marque pas encore la réalisation des mots d'ordre : « Indépendance » et « Réunification du Cameroun » lancés par Ruben Um Nyobé au lendemain de la deuxième guerre mondiale et popularisés par l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.) au cours de 14 années de lutte implacable.

EN effet, la réunification actuelle n'est que partielle et l'indépendance juridique, pour irréversible qu'elle soit, ne se traduit pas aux yeux des masses populaires par la destruction des anciennes structures colonialistes, mais se caractérise au contraire, pour le moment, par le maintien au pouvoir d'hommes qui ont été longtemps soutenus par l'administration coloniale contre les partisans de l'indépendance.

Pour le peuple camerounais, la réunification devait signifier le retour aux frontières de 1914, l'abrogation de toutes les conséquences de l'Accord de partage signé entre la France et la Grande-Bretagne, le 4 mars 1916, après leur conquête commune de ces territoires qui étaient alors colonies allemandes. Cette division avait été entérinée par le Traité de Versailles, ratifié par la S.D.N. puis par l'O.N.U. qui avaient pratiquement autorisé la France et la Grande-Bretagne à administrer les territoires qui leur étaient ainsi confiés comme partie intégrante de leur propre territoire. Ainsi, les puissances victorieuses de 1918 avaient-elles séparé par une frontière artificielle des hommes et des femmes d'une même ethnie, — voire d'une même famille —, dont les uns allaient être rattachés à l'Empire français, puis à l'Union française, les autres à l'Empire britannique, puis au Commonwealth. Lorsque la Nigéria accéda à l'indépendance le 1er octobre 1960, des tendances se firent jour à Lagos en vue du rattachement pur et simple du Cameroun britannique à la nouvelle république nigé-

rienne : elles furent d'autant plus soutenues par Londres que la Nigéria demeurait dans la zone-sterling et dans le Commonwealth. L'O.N.U. décida alors que deux référendums au-

vernement camerounais, mais même par des dirigeants de l'opposition tel M. Mayi Matip. La requête camerounaise tendant à l'annulation de cette consultation manifestement truquée



RUBEN UM NYOBE

(Archives)

raient lieu, l'un dans le Sud, l'autre dans le Nord du Cameroun (sous tutelle britannique). Le Sud, peuplé en majeure partie de Bamiléks, se prononça à une très forte majorité pour la fédération avec la République camerounaise, mais le Nord qui, le 7 mars 1959, s'était prononcé par 70.401 non contre 42.797 oui contre l'intégration à la Nigéria, se prononça pour la solution inverse en février 1961. Il est vrai que ce nouveau vote fut acquis par 147.500 voix contre 97.661 ; entre temps, le corps électoral avait augmenté dans la proportion de 86 à 170 % selon les districts. Dans la seule ville de Mubi, le nombre des électeurs inscrits passa de 22.605 en 1959 à 42.221 en 1961. Cette masse de nouveaux électeurs venait naturellement de la Nigéria. La distribution des cartes d'électeurs était d'ailleurs confiée à des policiers nigériens qui ne se gênaient pas pour incarner les partisans de la réunion au Cameroun : 43 arrestations à Mubi, 34 à Michika (1).

Cette pression éhontée fut dénoncée à l'O.N.U. en mars dernier, non seulement par les porte-paroles du gou-

vernement camerounais, mais même par des dirigeants de l'opposition tel M. Mayi Matip. La requête camerounaise tendant à l'annulation de cette consultation manifestement truquée ne put pas recueillir de majorité à l'O.N.U. car le gouvernement de M. Ahidjo qui est considéré à New York comme un satellite français, n'obtint pas les voix des pays afro-asiatiques. Le recours déposé à la Cour Internationale de Justice de La Haye contre la décision de l'O.N.U. par le ministre des Affaires étrangères du Cameroun n'a que fort peu de chances d'aboutir. La séparation du Nord-Cameroun, — jadis sous mandat britannique —, d'avec le reste du Cameroun risque donc d'être sinon définitive, tout au moins de longue durée. Cette région est considérée aujourd'hui par le peuple camerounais comme une véritable Alsace-Lorraine.

Cet échec risque d'affaiblir d'autant plus le régime actuel que l'inclusion dans l'Etat camerounais de 200.000 Bamiléks va accroître le déséquilibre entre le Sud progressiste et le Nord traditionaliste, fief de M. Ahidjo.

Dans le Sud, — où l'U.P.C., malgré la répression dont elle est victime depuis 1955, demeure très forte —, le mécontentement est considérable ; des maquis subsistent, organisés de l'extérieur par Abel Kingue et Ouan-

dié, anciens compagnons de Félix Moumié assassiné à Genève en 1960, tandis qu'une fraction très importante de la population fait confiance à l'U.P.C. légale réorganisée par Matip, ancien compagnon de maquis de Ruben Um Nyobé. L'opposition tire argument de l'absence totale de réformes de structure depuis l'indépendance et aussi de la présence au Cameroun d'une importante mission militaire française qui prête à l'occasion son concours au gouvernement du Cameroun pour « le maintien de l'ordre ».

Cette collusion entre la police camerounaise et la police française dans l'organisation de la lutte contre l'U.P.C. se manifeste non seulement à Douala mais aussi à Paris où deux étudiants camerounais, François Epanya et Thomas Melone, ont été arrêtés le 21 septembre à leur domicile et embarqués de force dans un avion à destination du Cameroun où, selon des nouvelles récentes, ils auraient été aussitôt inculpés. Cette véritable livraison d'adversaires politiques s'est faite au mépris des conventions franco-camerounaises qui prévoient une procédure régulière d'extradition et de la tradition qui veut que la France refuse toute extradition pour motif politique.

La situation tendue que connaît aujourd'hui le Cameroun est le résultat de la politique de répression qui fut pratiquée de 1955 à 1959 ; elle est plus particulièrement la conséquence de l'assassinat de Ruben Um Nyobé perpétré le 13 septembre 1958.

Homme politique africain d'une rare hauteur de vue, porte-parole autorisé de tous les patriotes camerounais, militant résolu doué d'une réelle capacité d'homme d'Etat, Ruben Um Nyobé aurait sans nul doute appelé l'ensemble du peuple camerounais à édifier un Etat démocratique et à donner un contenu réel à l'indépendance. Le vide laissé par sa disparition n'est pas encore comblé, mais la jeunesse voit en lui le symbole de la lutte libératrice et aspire à continuer son œuvre.

Pierre Stibbe.

(1) Ces chiffres sont extraits de la revue Europe-France-Outre-Mer : « Le Cameroun dix-huit mois après l'indépendance ».

Situation internationale : aucune amélioration

UNDI dernier, on pouvait penser que la tension Est-Ouest diminuerait et que la crise de l'O.N.U. s'achèverait vers une solution provisoire.

Il n'en est malheureusement rien.

I. Berlin, Allemagne

et désarmement

Le président Kennedy recevra cette semaine le ministre des Affaires étrangères de l'U.R.S.S. Cette rencontre fait suite à plusieurs entretiens entre le ministre soviétique et le secrétaire d'Etat américain. Elle se place à la veille du départ du premier vers Moscou.

On pouvait espérer qu'au cours des longues — très longues — conversations Gromyko-Rusk le terrain avait été déblayé, toutes les difficultés d'une entente explorées et les diverses solutions envisagées. Dans ces conditions, le président des Etats-Unis aurait pu faire des propositions concrètes relatives à la négociation entre l'Ouest et l'Est sur les problèmes de Berlin, de l'Allemagne et du désarmement que le ministre soviétique aurait communiqués à son chef.

Cette hypothèse, qui était la mienne sur la base de premières informations, semble inexacte. A en croire la presse américaine et les milieux diplomatiques, le Président des Etats-Unis aurait convoqué le ministre soviétique afin de lui remettre un sérieux « avertissement ». On serait donc encore loin du dialogue qui aurait conduit à la négociation. On se trouve toujours dans la phase des menaces. N. Khrouchtchev n'a d'ailleurs pas attendu le message de Kennedy. Dans la nuit du 2 au 3 octobre, il fait procéder à une nouvelle explosion nucléaire...

II. Le problème

du Secrétariat Général

de l'O.N.U.

Moscou vient de faire une proposition nouvelle en ce qui concerne le Secrétariat Général de l'O.N.U. On sait que depuis l'année dernière N. Khrouchtchev exige le remplacement du Secrétaire Général par un collège de trois, la « troïka », dont chacun des membres posséderait le droit de veto. La mort de Dag Hammarskjöld lui a permis de donner à cette exigence un caractère urgent. Cette proposition, qui paralyserait complètement l'action de l'O.N.U. est repoussée par les puissances atlantiques. Elle a été condamnée aussi par les 25 Etats non-alignés qui ont participé à la Conférence de Belgrade.

Les Soviétiques ne peuvent pas rester tout à fait indifférents à l'attitude du « Tiers-Monde ». Aussi les décisions de la Conférence de Belgrade les ont-ils obligés à réfléchir. De là, la nouvelle proposition, susceptible de recevoir, sous certaines conditions, l'approbation des Etats non-alignés :

N. Khrouchtchev propose, « dans un esprit de conciliation », de désigner un Secrétaire Général unique, mais de lui adjoindre trois Secrétaires Généraux adjoints (un du bloc soviétique, un du bloc atlantique et un représentant des Etats non-engagés). La délégation soviétique déclare dans un communiqué « qu'elle n'envisage pas l'utilisation du veto par l'un des adjoints du Chef provisoire du Secrétariat général. Celui-ci devra maintenir une coopération journalière avec ses adjoints, et eux avec lui, pour se

mettre d'accord sur les grandes questions du Secrétariat ».

Malgré les termes ambigus du communiqué, la proposition soviétique est une proposition de compromis. Un compromis provisoire, d'ailleurs, parce qu'il s'agit de la désignation du Secrétaire Général jusqu'en avril 63 seulement, c'est-à-dire jusqu'à l'expiration légale du mandat de M. « H ».

Cependant, une solution — même provisoire — est préférable à l'impasse actuelle et à la crise qui en découle. Mais dans la suggestion soviétique se trouve une phrase qui réduit considérablement le caractère positif de la proposition. N. Khrouchtchev propose de désigner comme chef temporaire du Secrétariat une personne « bien connue dans les milieux O.N.U. ». Or, la désignation se fait par l'Assemblée Générale sur la recommandation du Conseil de Sécurité, et au Conseil, les « Grands » — dont l'U.R.S.S. — possèdent le droit de veto... Il est donc à craindre qu'au conflit sur la structure du Secrétariat se substitue un désaccord sur la personne du candidat. La crise ne serait donc pas résolue.

III. Les expériences

nucléaires

La nouvelle proposition soviétique est certainement la conséquence de la Conférence de Belgrade. Une force morale internationale — indépendante des deux blocs antagonistes — s'y est constituée. Mais, si l'U.R.S.S. s'est vue obligée de donner un semblant de satisfaction au Tiers-Monde dans la question de la structure du Secrétariat Général, elle ne semble pas vouloir tenir compte de la réaction également unanime des Etats non-alignés contre les explosions nucléaires. C'est doublement grave.

D'abord parce que ces « expériences » font partie de la politique misérable d'intimidation et de menaces militaires. Comment un gouvernement, qui se réclame du socialisme, peut-il recourir à des méthodes que les socialistes et les communistes de tous les pays dénoncent comme criminelles lorsque les Etats capitalistes les emploient ?

Ensuite parce que la reprise des explosions nucléaires, en dépit de leur condamnation par les Etats non-alignés (qui sont par excellence des pays pacifiques et qui n'éprouvent aucune hostilité à l'égard de l'U.R.S.S.) procède de ce même déplorable esprit de mépris à l'égard des aspirations populaires qui caractérise l'attitude de notre Général-Président à l'égard du « machin », du « forum » et vis-à-vis de toutes les manifestations des forces morales et de la conscience universelle.

Oreste Rosenfeld.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom

Prénom

Adresse

A adresser : P.S.U., 8, rue Henner, Paris (9^e).

RÉSOLUTION

adoptée par le Comité Politique National

(30 Septembre - 1er Octobre 1961)

Nous publions ci-dessous le texte de la résolution adoptée à l'unanimité par le C.P.N. après ses délibérations des 30 septembre et 1er octobre.

Le Bureau National, mandaté pour constituer un Front aussi vaste que possible contre le régime gaulliste, s'attache en premier lieu à prendre des contacts, notamment avec les organisations syndicales.

Précisons d'autre part, qu'avant la réunion du C.P.N., le Bureau National avait procédé, lors de sa réunion hebdomadaire, à un échange de vue avec Pierre Mendès France. Celui-ci a également informé le Bureau que, sur la demande du secrétaire général de la S.F.I.O., il avait eu un entretien avec Guy Mollet, au cours duquel ils avaient confronté leurs appréciations de la situation politique.

DEPUIS la fin de l'été, des éléments nouveaux sont intervenus dans la situation française.

I

La politique tortueuse et contradictoire suivie par le général de Gaulle en Algérie nous a conduit au bord des explosions les plus dangereuses. Tandis que les conditions d'un accord entre le Gouvernement Français et le G.P.R.A. paraissent enfin réunies, le fascisme militaire de l'O.A.S. tend peu à peu à substituer sur le territoire algérien son autorité à celle du Gouvernement central. Son action contribue à creuser davantage le fossé entre la communauté musulmane et la communauté européenne. Le pays vit désormais dans la menace de la guerre civile.

II

Les signes d'affaiblissement du régime se sont multipliés. La fronde parlementaire n'en est que l'expression la plus superficielle. Le régime, dont nous avons dès le premier jour, souligné le caractère profondément réactionnaire, n'a résolu aucun des grands problèmes qui se posent au pays. Il va d'expédient en expédient et chaque fois que la pression populaire se fait sentir (article 15, revendications paysannes), il est contraint au recul.

Le général de Gaulle cherche à tirer parti de ce recul pour faire croire à la possibilité d'un fonctionnement démocratique de son régime. Tel est, en particulier, le but des contacts qu'il a pris récemment avec les chefs de différents partis. Mais la désaffection croissante de l'opinion après trois ans d'expérience gaulliste rendent aujourd'hui plus difficile le succès d'une telle manœuvre.

III

C'est dans ces contacts que se situent les résolutions du Conseil National de la S.F.I.O. Cette évolution d'une organisation qui se voulait « à l'avant garde de la V^e République » justifie la fermeté et l'orientation de la politique du P.S.U. Sans doute y a-t-il encore beaucoup d'ambiguïté dans l'attitude des dirigeants de la S.F.I.O., qui, tout en parlant d'un cartel démocratique, ne renoncent pas à certains projets d'union nationale. Sans doute y a-t-il aussi à l'origine de cette évolution le phénomène « saisonnier » qui, à la fin de chaque législature, ramène la S.F.I.O. dans l'opposition, mais le mouvement qui se dessine dans les couches sociales influencées par ce parti

revêt néanmoins une grande importance et permet d'envisager un élargissement de la lutte contre le régime.

IV

L'affaiblissement du régime contribue également à accentuer le courant qui pousse les syndicats à prendre de plus en plus de responsabilités politiques. Tous les appels au regroupement qui sont actuellement lancés mettent en effet l'accent, comme le P.S.U. l'avait fait lui-même depuis longtemps, sur le rôle que peuvent y jouer les grandes centrales ouvrières, les organisations paysannes, la Fédération de l'Education Nationale et l'Union des Etudiants.

DEVANT une telle situation, le P.S.U. considère que le problème le plus urgent, celui auquel il faut donner une réponse immédiate, est le problème de la mobilisation de toutes les forces susceptibles de s'opposer à un nouveau putsch militaire et d'imposer la conclusion de la paix entre la France et l'Algérie.

Plus que jamais, le P.S.U. estime que cette mobilisation ne peut se faire autour du général de Gaulle, qu'elle doit être avant tout une mobilisation populaire, que les syndicats sont les mieux placés pour prendre les initiatives d'actions communes, enfin que les propositions qui seront faites s'adressent également, en toutes circonstances, au Parti Communiste.

Le P.S.U. pense également que l'évolution de la situation permet désormais de poser au grand jour le problème de la mise sur pieds d'une organisation d'auto-défense antifasciste.

Il est évident que la mobilisation populaire peut grandement faciliter le développement des forces qui travaillent au renversement du régime et à l'instauration d'une démocratie nouvelle, dans la perspective même tracée par la politique du FRONT SOCIALISTE.

Mais, comme le souligne la résolution votée par le Congrès National de Clichy, « l'existence du régime n'est pas liée seulement à la guerre d'Algérie ou à la personne du général de Gaulle ». Les classes dirigeantes ont intérêt à maintenir une partie des structures autoritaires qui ont été imposées après le 13 mai 1958 cependant que les masses populaires ne manifestent aucun enthousiasme pour la restauration du système politique tel qu'il existait avant le 13 mai.

Si la possibilité se présente de substituer pacifiquement au système gaulliste un régime démocratique, si imparfait soit-il, le P.S.U. appuiera sans hésitation ceux qui se montreraient capables de réaliser cette transformation. Mais, nous devons également nous tenir prêts à affronter une crise brusque et brutale qui peut se produire à tous moments. La tâche essentielle de toutes les forces démocratiques consiste aujourd'hui à préparer les regroupements nécessaires pour assurer la succession démocratique au régime gaulliste.

Dans les deux hypothèses, il est indispensable que les représentants des organisations politiques et syndicales de l'opposition, se réunissent et jettent les bases d'un programme qui ne puisse en aucun cas être confondu avec la tentative d'un retour à la IV^e République. Mais il est encore plus indispensable que, sans attendre le résultat de ces discussions, des actions communes soient entreprises dans tout le pays en vue d'objectifs précis.

Les récentes déclarations de notre camarade Pierre MENDES FRANCE, qui ont rencontré un grand écho dans le pays, ouvrent à cet égard d'intéressantes perspectives.

C'EST pourquoi le Comité Politique National mandate le Bureau Politique National :

I

Pour qu'il prenne contact avec toutes les formations qui se déclarent prêtes à combattre la politique du régime ;

II

Pour qu'il souligne clairement, à l'occasion de ces contacts, la nécessité d'une attitude sans ambiguïté à l'égard du régime lui-même ;

III

Pour qu'il veuille à ce que les représentants des organisations syndicales soient toujours associés à ces discussions ;

IV

Pour que cette politique ne soit jamais limitée à des rencontres de sommet et pour qu'elle soit, au contraire, étroitement liée à des propositions d'actions pratiques répercutées par tous les organismes du Parti.

V

Le Comité Politique National estime qu'il faut maintenant poser au grand jour le problème de la mise sur pieds d'une organisation d'auto-défense antifasciste, pousser la préparation technique d'une grève générale, multiplier les contacts avec les officiers et les soldats décidés à résister à un putsch éventuel, démasquer dans chaque localité et dans chaque administration les complices de l'O.A.S. et organiser dans tout le pays une série de colloques, de meetings et de manifestations de masse.

Le Comité Politique National demande d'autre part aux membres du Parti qui participeront à la discussion d'un programme commun de mettre en avant les idées suivantes :

- Nationalisation des grands pôles de domination économique,
- Etablissement d'une planification démocratique,
- Contrôle ouvrier de la production,
- Réforme des structures agricoles,
- Augmentation des salaires,
- Diminution de la durée du travail,
- Statut de la Presse et de l'Information assurant leur indépendance à l'égard du gouvernement et des puissances d'argent.

Le Comité Politique National tient enfin à rappeler que la politique définie par le Congrès de Clichy implique non seulement que se constitue une vaste coalition populaire mais encore qu'au sein de cette coalition se renforce sans cesse l'alliance entre le Parti lui-même et les différents courants qui combattent pour les perspectives du FRONT SOCIALISTE.

Appels unitaires pour l'autodéfense anti-O.A.S. :

• DANS L'HÉRAULT

LA LOIRE ET L'ISÈRE

Dans une résolution commune, les Unions Départementales C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., et l'A.G. des Etudiants de l'Isère, « certaines d'interpréter les sentiments des travailleurs, des enseignants et étudiants de l'Isère, dénoncent l'activité terroriste des groupes factieux qui se poursuivent en France et en Algérie. Elles considèrent que la poursuite de cette activité fasciste n'est rendue possible qu'en raison des faiblesses manifestées à leur égard par le Pouvoir.

« Elles appellent les travailleurs, enseignants et étudiants de l'Isère à renforcer leur union pour répondre par des actions de masse à toute initiative des factieux

et imposer des mesures énergiques qui seules mettront fin à ces actes criminels. »

• A SAINT-ÉTIENNE...

A Saint-Etienne, vingt-deux partis et organisations ont signé en commun une motion flétrissant les attentats fascistes de l'O.A.S. Ce texte déclare notamment :

« Les organisations soussignées... s'élèvent contre la carence évidente du pouvoir, attitude qui ne peut qu'encourager les fauteurs d'attentats et qui fait peser les plus lourdes menaces sur les libertés qui subsistent encore.

» Les organisations soussignées appellent les travailleurs de la Loire, les républicains, à demeurer plus que jamais vigilants et unis, afin de faire face aux teu-

tatives des pires ennemis de la paix et de la démocratie. »

Parmi les signataires, on note :

Le P.S.U., le P.C.F., le Parti Socialiste S.F.I.O., le Parti républicain radical et radical-socialiste, l'A.R.A.C., le Comité d'action de la Résistance, la C.G.T., la Fédération des anciens d'Algérie, le Mouvement de la Paix, l'U.J.C.F., la F.N.D.I.R.P., etc.

• ...ET A MONTPELLIER

A Montpellier, à la suite de la lettre de menaces reçue le 22 septembre dernier par Louis Nadal — lettre annonçant son « exécution par l'O.A.S. — et des attentats ultras, le Comité antifasciste a adopté une résolution signée par le P.S.U., le P.C.F., le Parti Socialiste S.F.I.O., la « Gauche indépendante », la Jeune République, la C.G.T., la C.F.T.C., soit en tout 13 organisations.

Dans ce texte, on peut lire notamment : Plus que jamais, nous appelons tous les républicains à oublier tout ce qui les divise pour ne penser qu'à ce qui les unit. « Afin de renforcer la cohésion et la force de la lutte antifasciste, le Comité décide pour les jours et les semaines qui suivent l'organisation de nombreuses réunions dans les quartiers et entreprises en vue, d'une part de la constitution de Comités de vigilance républicains et de défense antifasciste, d'autre part, du renforcement de l'action des comités existants.

« Ces comités auront pour tâche de contribuer à une rapide et large mobilisation des masses républicaines en même temps qu'ils prendront toutes dispositions capables d'empêcher l'O.A.S. de nuire.

« Nous invitons les républicains conscients de la gravité de l'heure à prendre les initiatives nécessaires pour faciliter l'action du Comité antifasciste. »

Après le discours du général de Gaulle :

NON ! l'antigaullisme d'aujourd'hui ne doit pas dédouaner les fossoyeurs de la démocratie

DANS la résolution adoptée par le Conseil National de la S.F.I.O., on relève une phrase singulière : « Alors qu'on a fait croire à l'opinion qu'il n'y avait pas d'autre choix qu'entre de Gaulle et le désordre, la violence, la guerre civile... »

Qui donc se dissimule derrière ce « on » si prudemment anonyme ? Quels sont les personnages en situation d'exercer quelque influence sur leurs concitoyens qui en ont usé pour simplifier ainsi les choix qu'ils avaient à faire ?

Le général de Gaulle, quant à lui, n'a pas la mémoire courte. Son allocution de lundi dernier, où l'on trouve peu d'éléments nouveaux en ce qui concerne les autres domaines de la vie politique, était avant tout destinée à répondre aux oppositions toutes récentes des partis représentés au Parlement. Il l'a fait à sa manière, c'est-à-dire en termes méprisants et parfois menaçants. A ses yeux, les manifestations de mécontentement ne sont que « tracassins » et vain tumulte. Comme il est inconcevable pour lui que, sa personne étant au pouvoir, il puisse y avoir malgré tout des oppositions et des mécontentements, il réduit celles-ci à une agitation superficielle de nostalgiques de la IV^e République. Il joue une fois de plus du « pays

réel » contre les parlementaires. Il menace d'un recours à la dissolution ou au référendum car on ne sait ce que signifie exactement la formule : « Le peuple aurait à se faire entendre par les voies qui lui sont ouvertes. »

Enfin et surtout il reprend, lui, le dilemme : ou bien on admet le système tel que je l'ai modelé, ou bien, si on s'en détourne, on fait le jeu des « fauteurs de troubles ».

C'est, il faut en convenir, une habile réponse aux chefs de partis qui, après lui avoir donné leur caution pour s'installer au pouvoir et faire adopter les institutions de la V^e République, découvrent soudain que le système lui-même, et pas seulement les colonels et l'O.A.S. pourraient bien constituer un grave danger.

Il a beau jeu en effet de rappeler à Guy Mollet, aujourd'hui signataire de la phrase que nous citons plus haut qu'au mois d'août 1958, il écrivait :

« J'ai estimé qu'entre le péril imminent d'une dictature rétrograde et le péril possible d'un mouvement populaire improvisé dégénérant en guerre civile pour le plus triste bénéfice du communisme, il y avait place pour une voie moyenne qui est celle du maintien et, en même temps, de la rénovation de la République... La République est-elle menacée ? Je dis non. L'ordre républicain se rétablit-il difficilement, mais sûrement ? Oui. Les libertés fondamentales sont-elles assurées ? Oui. »

Un des passages les plus importants — et les plus inquiétants — de l'allocution du général de Gaulle a trait à l'article 16 :

« Cette disposition exceptionnelle, a-t-il dit, qui a efficacement joué lors des événements d'avril, a pu, cette fois, être maintenue dans un étroit domaine... Mais elle demeure, dans toute son étendue possible, la garantie suprême de la patrie et de l'Etat. »

C'est une menace à peine voilée. Cela signifie, en effet, que l'article 16, s'il le fallait, ne servirait pas seulement à briser l'opposition des activistes d'extrême-droite, mais aussi, si tel était le bon plaisir de de Gaulle, à étouffer toute autre opposition au régime, celle des syndicats ouvriers, des organisations paysannes, des partis politiques. Voilà où nous a conduit l'approbation de la Constitution de 1958 et de sa disposition la plus dangereuse, l'article 16. Voilà l'œuvre de ceux qui ont prétendu sauver la démocratie en emboîtant le pas à de Gaulle sous le prétexte de pratiquer une politique de moindre mal.

Il y a seulement quelques mois, à la veille du référendum de janvier 1961, Mollet déclarait encore : « Je ne crois pas que de Gaulle veuille établir une dictature. Il ne l'a jamais voulu... Le OUI massif est une condition nécessaire pour briser l'espoir des activistes et pour aider de Gaulle. »

Certains avaient imaginé qu'ayant fait le geste condescendant de recevoir les représentants des groupes parlementaires, qu'il ignorait depuis deux ans, le président de la République allait faire un effort sur lui-même et, au moins, jouerait une comédie de libéralisation de son régime. On envisageait diverses hypothèses : union nationale, entrée de nouveaux hommes dans le Gouvernement, et même renvoi de Debré. Point du tout ! de Gaulle répond sèchement et avec un mépris où il essaye de confondre toutes les oppositions, celle des hommes qui sont en train de faire leur conversion à l'antigaullisme après avoir voulu se placer « à l'avant-garde de la Ve République », mais aussi celle des opposants de 1958 qui avaient prévu — sans mal — l'évolution dangereuse du régime, celle des couches sociales aux dépens de qui s'est fait le « redressement financier », celle enfin de tous les Français qui se révoltent contre la poursuite de la guerre d'Algérie. Par sa réponse, de Gaulle prive de tout alibi ceux qui espéraient encore mettre sur le dos du seul Debré tout le lourd passif du régime.

Rendons hommage au Président de la V^e République : en posant le problème comme il l'a posé, en proférant ses menaces contre toutes les oppositions, en un mot en accentuant son autoritarisme, il contribue à dissiper quelques équivoques et à clarifier la situation.

Il devient en effet évident à un nom-

bre de plus en plus grand de Français que de Gaulle, sous prétexte de sauver la démocratie contre les activistes d'extrême-droite, n'hésitera pas à effacer les derniers vestiges de démocratie qu'il a laissés subsister. Il y a le danger que représente l'O.A.S. Mais il y a aussi le danger que représente de Gaulle lui-même et son maintien au pouvoir. A cet égard, l'évolution marquée par le Conseil National de la S.F.I.O., est un signe des changements qui se produisent dans une partie de l'opinion publique.

Sans doute Mollet eut-il souhaité ne pas faire un virage aussi accentué et aussi brutal. Sans doute eut-il encore voulu pouvoir s'accrocher à sa Constitution de 1958 (car elle est la sienne autant que celle de de Gaulle). Mais les événements bousculent ces prudences et les militants réagissent. La tâche primordiale de notre parti, — sans abandonner l'action pour la paix en Algérie —, est de travailler à hâter cette évolution et de poser clairement le problème de la lutte, non contre Debré, mais contre de Gaulle et le régime lui-même.

Il devient évident aussi que la grande force de de Gaulle — il en a usé lourdement dans son discours de lundi — est de faire croire que la disparition de sa personne et de son régime ne laisse d'autre choix au pays que la guerre civile ou le retour des hommes qui ont conduit la IV^e République à sa perte. N'en doutons pas : une opposition démocratique au gaullisme serait condamnée au discrédit, et donc à l'impuissance, si elle apparaissait comme une opération de dédouanement des hommes qui portent la double responsabilité des fautes de la IV^e République à son déclin et de leur ralliement opportuniste à la V^e.

Il faut que notre parti mène de pair les efforts pour étendre le front des opposants au régime et les efforts pour que cette opposition, par son programme comme par la personnalité des hommes qui l'animeront avec les organisations populaires, se présente comme une entreprise d'authentique renouveau démocratique.

Robert Verdier

GUY MOLLET ou :

« Tu causes, tu causes... »

TOUT le monde peut se tromper, certes. La sagesse populaire dit qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'idées. Soit.

La déclaration du Bureau National du P.S.U. du 22 septembre admet — et préconise — l'idée d'un rassemblement d'où ne seraient nullement exclus ceux qui, en 1958, ont voté oui à la Constitution plébiscitée de la V^e République, c'est-à-dire à l'installation du régime gaulliste que nous avons toujours combattu et qui est à l'origine du pourrissement de la démocratie.

Cependant, si le peuple a parfois le droit de se tromper et de changer, les responsables de l'opinion publique n'acquiescent pas pour autant le droit à l'impunité. Eux, ils savent ! Ainsi pensent beaucoup de citoyens qui estiment que lorsqu'on a été le « principal » auteur d'une situation qui a provoqué la dépolitisation de l'opinion, la perte sensible des libertés fondamentales, le renforcement et la poursuite d'une guerre fratricide — et pour finir l'investissement du Pouvoir par une camarilla d'intérêts privés, c'est une « impudence de taille » que de venir, aujourd'hui, déclarer à la tribune d'un Congrès : « Dans tous les domaines, le Pouvoir et son chef réel, le président de la République ont accumulé leurs erreurs... »

En 1958, ça n'était pas une « erreur » de livrer la République à de Gaulle... c'était une lourde faute. Un tel manque de jugement politique devrait entraîner une déconsidération de la personne et la ruine de sa carrière politique.

Il est des choses qu'il ne faut pas oublier même si, par opportunité, la situation politique commande des regroupements. Les « dirigeants aveugles » doivent laisser la place.

Nous reproduisons ci-dessous un tract qui fut édité lors de la campagne du référendum sur la Constitution de la V^e République, par la section d'Arras du Parti S.F.I.O. C'est à Arras que M. Guy Mollet fut élu avec l'appui de tous les partisans du OUI contre les partisans du NON.

Citoyens, citoyennes

— Parce que la Constitution qui vous est proposée garantit les droits de l'homme et du citoyen, les libertés politiques et syndicales, la laïcité de l'Etat.

— Parce que cette Constitution consacre l'existence et le rôle des Partis démocratiques dans la République.

— Parce que cette Constitution représente un effort sérieux pour assurer la stabilité ministérielle, pour renforcer l'autorité et les pouvoirs du gouvernement.

— Parce que cette Constitution ga-

rantit la pleine souveraineté du Parlement issu du Suffrage Universel.

— Parce que cette Constitution permet une solution pacifique et générale des problèmes angoissants que pose l'évolution des territoires d'outre-mer.

● Le Parti Socialiste S.F.I.O. qui a donné tant de preuves, de son attachement à la cause républicaine, vous invite à répondre « oui » au référendum.

Mais la Constitution de la V^e République vaudra surtout par ce qu'en feront les Républicains eux-mêmes. Il appartient aux travailleurs, à tous les citoyens épris de justice et de progrès d'appuyer de toutes leurs forces l'action de leur parti, le Parti Socialiste qui en 1956, par le gouvernement Guy Mollet, comme en 1936 par le gouvernement Léon Blum, a démontré son efficacité au service de la classe ouvrière et qui s'emploiera demain comme hier à faire chaque jour davantage avancer notre pays sur la voie de la Démocratie sociale.

Votez OUI !

C'était en 1958. En 1961, la preuve est faite. Un regroupement démocratique, oui certes, mais non derrière les fossoyeurs de la démocratie.

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

● Rédaction :

8, rue Henner
Paris (IX^e)
FIG. 65-21 - TRI. 28-48

● Administration :

54, boulevard Garibaldi
Paris (XV^e)
SUF. 19-20

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois 5 NF
6 mois 10 NF
1 ans 19 NF
Soutien 30 NF

Le Bill de Jean Binot :

A toutes fins utiles

SOUS la Troisième, un sage (certains penseront : un cynique...) affirmait que l'on ne fait pas de politique avec des sentiments, même bons, non plus qu'avec des ressentiments, même légitimes.

Toutefois ce cynique (certains penseront : ce sage...) en disant cela, n'a pas proscrit l'idée que la politique peut et doit reposer sur des principes, au moins sur quelques-uns d'élémentaire moralité.

Lesquels ? mon Dieu, le respect de soi, par exemple, allié au respect d'autrui — et réciproquement, eût ajouté Gavroche...

Faut-il énumérer ?

Citons encore le respect de la vérité ou refus de faire le contraire de ce qu'on dit, de dire le contraire de ce qu'on fait, même et surtout lorsque les nécessités de l'action obligent à ne pas dire au préalable ce qu'on veut faire.

Ajoutons ce que Léon Blum énonçait devant les députés de son parti lorsqu'il les accueillit en 45 à la première Constituante : penser, agir, se comporter comme si l'on devait demeurer parlementaire toute sa vie et comme si l'on devait cesser de l'être le lendemain.

3

Or, voici le fait nouveau : les citoyens « La Hargne », « la Rogne », « la Grogne » et « Tracassin » (qui n'ont pas l'heur de plaire au Général et s'en consolent) voient leurs rangs s'étoffer, s'accroître et s'allonger, d'où leur espoir...

Et déjà s'morce la manœuvre d'un certain personnage désireux de prendre la tête du cortège — un monsieur qui ne doute de rien et moins encore de lui — qui poussa le zèle jusqu'au point d'aller quérir le « Sire de Colombey », de l'aider à rédiger la meilleure des Constitutions, quitte à jouer trois ans plus tard les Robespierre et les Fouquier-Tinville !

Alors les citoyens, la Hargne, la Rogne et la Grogne disent « Non ! » — c'est dans leurs mauvaises habitudes ! — car, pour ignorer les délicatesses des grands, ils veulent s'épargner la nausée...

Les événements de la semaine

L'O.A.S. opère Faubourg Poissonnière

L'hebdomadaire *Témoignage Chrétien* nous communique :

DANS la nuit du 22 au 23 septembre, des terroristes appartenant à l'O.A.S. ont commis un attentat au plastic contre la librairie *Témoignage Chrétien*, 49, rue du Fg-Poissonnière, qui a subi de très importants dommages.

L'explosion a causé de sérieux dégâts matériels aux immeubles environnants et à nombreux magasins ont eu leur vitrine détruite.

Témoignage Chrétien, qui a prouvé son patriotisme dans la lutte contre l'occupant entre 1940 et 1944, s'élève avec force contre ces procédés odieux et lâches qui rappellent étrangement les débuts du nazisme en Allemagne.

Aujourd'hui, c'est la liberté de la Presse qui est attaquée, une librairie détruite, des Chrétiens mis en cause. Demain, les mêmes hommes s'en prendront aux syndicats, aux mouvements de jeunesse, aux Israélites. S'ils étaient au pouvoir, nous reverrions les camps de concentration.

De tels actes, qui déshonorent notre pays, ne devraient pas pouvoir être commis impunément. Il est effarant de penser que la sécurité de chacun est à la merci de quelques commandos extrémistes.

Si les pouvoirs publics ne peuvent garantir l'ordre, il nous faudra assurer ensemble la mission qui leur incombe, en organisant nous-mêmes notre propre défense.

Devra-t-on en arriver là ?

Des sanctions arbitraires

Dans la Corrèze, le P.S.U. mène la lutte pour la liberté de pensée. Nous publions ci-dessous le communiqué de protestation de cette Fédération contre un fait bien significatif du régime actuel :

L Bureau Fédéral de la Corrèze du Parti Socialiste Unifié s'indigne des mesures gouvernementales prises à l'encontre de Jehan Mayoux, inspecteur primaire d'Ussel.

« M. Mayoux, signataire du Manifeste des 121, a été depuis près d'un an suspendu de ses fonctions pour ses opinions politiques. Le gouvernement vient de lui faire savoir qu'il envisageait de le muter à Nantes « dans l'intérêt du service ».

« Le P.S.U. s'associe à la protestation énergique des syndicats enseignants et se félicite de leur décision de répondre par la grève à une telle lettre de cachet. Il estime arbitraire et antidémocratique qu'un inspecteur primaire soit sanctionné pour ses opinions politiques. Il demande que M. Mayoux, à qui aucune faute professionnelle n'est reprochée, soit réintégré dans ses fonctions d'inspecteur primaire à Ussel.

« Pour faire face à un pouvoir qui méprise ainsi la liberté de pensée et la dignité de l'homme, qui prétend réduire au silence l'Université française, le P.S.U. estime que l'union de toutes les forces démocratiques est indispensable. La défense de M. Mayoux est d'abord celle d'un homme injustement traité. Elle est aussi celle de nos traditions démocratiques trop longtemps bafouées.

Le procès de Michel Halliez

Nous lisons dans le numéro de septembre de la revue *ESPRIT* ce compte rendu du procès de Michel HALLIEZ le 7 juin dernier, devant le Tribunal de Grande Instance de Dijon, dont nous extrayons quelques passages :

Il est certain que, dans un pays où un officier qui aurait eu le malheur de se déshonorer en torturant un prisonnier confié à sa garde serait assuré d'encourir la rigueur des lois, un geste comme celui de Michel HALLIEZ pourrait être jugé

sinon avec sévérité (car il part évidemment d'une intention noble), du moins avec assurance et bonne conscience, nul n'étant admis, en temps normal, à se substituer à la justice ou à préjuger de ses décisions. Mais il faudrait être étrangement aveugle ou pourvu d'une insigne mauvaise foi pour prétendre que l'instruction de l'affaire AUDIN suit son cours normal et que la justice est assurée d'y trouver son compte. C'est l'évidence du contraire qui a amené Michel HALLIEZ à faire un geste qui est à la fois une protestation solitaire et un appel à l'opinion.

Ce double caractère ne fut pas une petite cause d'embarras pour les juges de Dijon. Impressionnés par la publicité que le Comité AUDIN donnait à ce procès, ils vécurent dans la hantise de le maintenir dans les limites d'une affaire quasi privée et de parer à ce qu'ils croyaient être une manœuvre de propagande destinée à évoquer l'affaire AUDIN au grand jour.

« Les témoins que M. Halliez a sollicités, ou qui se sont offerts à lui spontanément, insistent sur ce qui, dans son action, correspond au débat de conscience de toute une génération. C'est d'abord le P. d'Houtaud, dominicain, aumônier des étudiants de Dijon qui, après avoir dit la qualité du christianisme de Michel HALLIEZ, évoque les problèmes des jeunes gens dont il a spirituellement la charge :

« Les événements des dernières années, dit-il, ont semé le doute chez eux, parfois la méfiance vis-à-vis des autorités, quant au bien-fondé de toutes leurs entreprises. Il est faux de dire que les jeunes actuellement ne sont point patriotes : dans leur majorité, ils le sont sincèrement. Mais il est un point sur lequel ils sont spécialement sensibles et sur lequel le geste de Michel HALLIEZ rejoint et exprime leur mentalité : ils ne conçoivent pas que le patriotisme puisse s'exercer à l'encontre de la justice. »

C'est aussi la responsabilité, à l'égard de la jeunesse, de ceux qui ont mission de l'éclairer, que M. Charles-André Julien, professeur d'histoire de la colonisation à la Sorbonne, place au centre de son témoignage. « Cinquante ans de recherches sur l'Algérie, dit-il, m'ont confirmé l'existence permanente d'abus et notamment de tortures. Or, de l'histoire tragique de la conquête, on a fait une image d'Épinal. Comment empêcherait-on les jeunes qui ont découvert la vérité qu'on leur a cachée d'éprouver des troubles de conscience et le besoin d'opposer un refus à un mensonge qui se perpétue ? » Après avoir indiqué qu'en tant que Secrétaire général du Haut-Comité méditerranéen et de l'Afrique du Nord, il avait vainement essayé d'obtenir des sanctions contre deux cas de tortures avérés en 1936, M. Charles-André Julien fait état de son expérience de professeur à la Sorbonne, à l'École Nationale d'Administration, à l'Institut des Études politiques de l'Université de Paris et à l'École Nationale de la France d'Outre-Mer. Il analyse l'angoisse des jeunes à qui les générations antérieures ont laissé un legs d'injustice qu'ils se refusent à accepter. « Les jeunes sont légion, dit-il, qui éprouvent les mêmes sentiments que l'accusé et cherchent les moyens d'exprimer l'horreur et le dégoût qui les habitent. C'est à eux qu'il faut penser en ce jour devant un cas qui est celui de la jeunesse éprise de justice et de vérité. »

« Amis du peuple algérien et possédant une connaissance intime de l'âme algérienne, Germaine Tillion et André Mandouze apportent au geste qui fait l'objet de ce procès un dernier éclairage. Les nombreuses enquêtes que Germaine Tillion a menées en Algérie en tant qu'ethnologue l'ont amenée à rencontrer maintes victimes de la répression. Elle s'est entretenue avec des personnes torturées par le capitaine Charbonnier. Elle dit avec simplicité et conviction ce qu'elle a vu et entendu. Quant à André Mandouze, il démontre au tribunal, avec textes à l'appui, que l'attitude de Michel HALLIEZ, en révolte contre une loi de l'État pour satisfaire aux exigences de sa conscience, est identique à celle des chrétiens des premiers siècles.

La qualité de ces témoins, leur unanimité à dire leur estime pour HALLIEZ, à se déclarer solidaires de son action, ont fortement impressionné la salle, qui les a écoutés pendant trois heures debout, dans un silence fervent, et même les juges. Elles fournissent à M. Badinter le meilleur argument contre l'accusation qui prétend ramener à ses justes proportions cette « petite affaire démesurément grossie » et réclame un an de prison ferme. Après avoir montré ce qu'il y aurait d'odieux à mettre en prison un homme exemplaire parce qu'il a « commis le délit de haute conscience », après avoir rappelé que ceux que Michel HALLIEZ a dénoncés avec Charbonnier, les Argoud, les Lacheroy, les Godard sont ceux qui ont lancé contre la République le complot des hommes de violence, M. Badinter met le tribunal en

garde contre « la dialectique de la répression », qui amènerait la Justice, mise au service d'une mauvaise cause, à frapper des consciences qui sont l'honneur de notre pays et la sauvegarde de son avenir, car « Michel HALLIEZ emprisonné, d'autres prendront sa place et crieront leur solidarité avec lui. »

En infligeant à Michel HALLIEZ une peine de six mois de prison avec sursis, le tribunal montre qu'il n'a pas été insensible à ce langage.

Dans son dossier, le Président avait une lettre d'Henri Alleg, dont le passage suivant nous servira de conclusion :

« Si aujourd'hui, au moment où le sanglant cauchemar semble près de finir, on peut encore, malgré les souffrances et les crimes, parler de coopération entre nos deux pays, si les Algériens ne confondent pas leurs tortionnaires avec le peuple de France, c'est, en grande partie, aux Français qui n'ont cessé d'affirmer le droit des Algériens à disposer d'eux-mêmes, et qui, courageusement, ont pris le parti des torturés contre celui des bourreaux colonialistes, qu'on le doit. »

« Partisans » : saisie du premier numéro

Dans le dernier numéro de « T. S. », nous avons présenté à nos lecteurs la nouvelle revue « Partisans » que vient d'éditer François Maspéro. L'encre de notre journal n'était pas encore sèche, que cette revue était saisie par la police du gouvernement Debré.

L'éditeur nous écrit, entre autre :

MALGRE nos demandes de précisions, le motif de cette mesure n'a pu nous être donné avec exactitude ; les textes inériminés semblent être contenus dans un large dossier intitulé « une génération algérienne », qui eût pu figurer dans bien d'autres contextes sans susciter de mesures semblables tant les questions traitées sont maintenant devenues vérités premières... Il apparaît en fait que, plus que son contenu, c'est la présence même de ce dossier, comme la publication même de la revue, qui constitue le véritable scandale : quoi de plus simple que de saisir dès son premier numéro une jeune revue que sa totale indépendance rend aussi fragile que dangereuse ?

En créant « Partisans », sa rédaction s'était fixée pour but, comme le précisait Vercors, de « lutter pour que dans la transformation du monde, la France ne devienne pas cet élément de pourrissement... ». Le pourrissement, la rédaction de « Partisans » ne peut que le constater — mais la transformation du monde, elle, étant aussi une évidence, notre revue entend par son prochain numéro consacré à la révolution cubaine, montrer que les mesures d'intimidation ne sauraient l'éliminer. »

Au nom des principes inclus dans la Constitution, nous protestons contre cet abus de pouvoir qui touche aux droits sacrés des libertés fondamentales : le droit d'expression. Mais c'est devenu lieu commun, — dans la V^e République gauloise — que de faire saisir par les argousins des publications avant toute poursuite judiciaire. La plupart du temps, d'ailleurs, aucune poursuite ne suit la saisie, mais le but est atteint, qui est d'étouffer l'expression de la vérité.

« Témoignages et Documents » en correctionnelle

MAURICE PAGAT, directeur de *Témoignages et Documents*, a comparu, ce vendredi 29 septembre, devant la 17^e Chambre Correctionnelle. On lui reproche d'avoir repro-

duit un acte de procédure correctionnelle avant sa lecture à l'audience : il s'agit du rapport d'un officier de police de la D.S.T. sur le camp Paul-Cazelles, publié dans le numéro de décembre 1959 de *Témoignages et Documents*.

Il est à remarquer que les poursuites sont basées sur le seul fait de la publication d'un document officiel. Jamais, auparavant, on n'avait osé poursuivre, de peur de voir se dérouler, — non le procès de *Témoignages et Documents* —, mais celui des auteurs des faits dénoncés...

Ce que veut le régime actuel, c'est étouffer par le poids des amendes toutes possibilités d'expression de la vérité.

De nombreuses personnalités sont venues témoigner... ou ont écrit — en faveur de *Témoignages et Documents* : MM. Laurent Schwartz, Daniel Mayer, le pasteur Vogé, Paul Ricoeur et Jean Dresch, Jean-Marie Domenach, Charles-André Julien, etc.

L'équipe du Landy, après avoir commenté les poursuites dont M. Pagat est l'objet, conclut en ces termes :

« Nous ne capitulerons pas... nous revendiquerons hautement le droit de divulguer tous les documents susceptibles d'informer valablement les Français sur la guerre d'Algérie. La liberté de presse est le signe de la garantie de l'État démocratique, de même que substituer la vérité officielle à la libre information, la propagande à l'énoncé des faits, est le propre de la dictature. »

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant de cette lutte qui est aussi la nôtre et qui engage la conscience de tous les hommes libres.

Le général de Bollardière rayé de l'Armée

LE général Jacques Paris de Bollardière vient d'être rayé des contrôles de l'armée active, à sa propre demande. Paris de Bollardière, général de brigade depuis 1956, avait été l'un des premiers à rejoindre le général de Gaulle en 1940. Compagnon de la Libération, grand officier de la Légion d'Honneur, Paris de Bollardière est l'un des plus brillants officiers qu'eût notre armée, depuis les combats de la France Libre.

Alors que de nombreux officiers croulent sous les distinctions pour finir dans les complots et — quelquefois — dans les prisons de la V^e République — d'où ils s'évadent — Paris de Bollardière est, lui, un soldat qui n'a pas perdu sa conscience dans une guerre dont on voulait lui imposer des formes qui s'opposaient à sa conception de l'honneur.

Au moment où le général Massu, en accord avec Robert Lacoste, Max Lejeune et Bourges-Maunoury, gagnait — dans le sang — ce qu'on appelle la « bataille d'Alger », le général de Bollardière se refusait à appliquer, dans l'Atlas blidéen dont il avait le commandement les méthodes policières et inquisitoriales qui firent le sinistre renom de l'actuel commandant de la région de Metz.

Pour Jacques Paris de Bollardière, le prétexte de « l'efficacité immédiate » — qui transforma des soldats en tortionnaires hystériques (voir les affaires Henry Alleg, Maurice Audin, Djemila Boupacha et Bouhired, etc...) — a fait courir un effroyable danger aux valeurs morales qui, seules, ont fait, jusqu'à maintenant la grandeur de notre civilisation et de notre armée.

Pour avoir osé dire et écrire ce que tout homme d'honneur — même militaire — se doit d'affirmer, le général de Bollardière fut frappé disciplinairement (deux mois d'arrêts de forteresse). Salan, Faure, et d'autres qui portèrent les armes contre la République furent traités en « dignes et loyaux féaux ».

Non content de l'éloigner d'Algérie, le régime voulut lui imposer une humiliation supplémentaire en lui refusant le commandement qu'il désirait. C'était bien la preuve de la capitulation du gouvernement devant les cadres ultras de l'armée.

Jacques Paris de Bollardière n'est probablement pas des nôtres. Cela ne nous empêche pas de le considérer comme un homme d'honneur.

Las ! le régime de Gaulle - Debré - U.N.R. préfère Massu. Il laisse courir Salan et laisse partir Paris de Bollardière. N'est-ce pas tout un symbole ?

Féodal et condamné :

LE MAROC D'HASSA

Nous publions, ci-dessous, une étude réalisée par un groupe de nos camarades résidents au Maroc. Cette analyse — très documentée et essentiellement économique — a le grand mérite de présenter objectivement les graves problèmes auxquels se trouve confronté le jeune Etat, cinq ans après l'indépendance :

— Position tributaire, à l'égard d'un système économique d'échanges internationaux qui ne lui permet pas d'exploiter, de développer et de diversifier ses ressources économiques ;

— Permanence des structures économiques, instaurées par le Protectorat et qui sont autant d'obstacles à l'évolution dynamique du pays et à la nécessaire transformation de son organisation politique, sociale et économique ;

— Persistance d'un Maroc traditionnel très important qui freine l'action des forces vives du pays en faveur de son adaptation au monde moderne.

Nous ne sommes pas entièrement d'accord avec les auteurs de ce texte en ce qui concerne les problèmes relatifs à l'enseignement : Comme beaucoup de dirigeants marocains et tunisiens, nous pensons que l'arabisation totale de l'enseignement n'est pas souhaitable dans ces pays, tant pour eux-mêmes que pour leur situation par rapport à l'ensemble africain et au monde, en général.

Il aurait sans doute été aussi nécessaire de compléter cette étude par une exposition des problèmes politiques qui se posent au Maroc et qui sont importants. Mais le manque de place ne nous le permet pas. Il reste que cette étude est essentielle à ceux qui veulent comprendre le Maroc d'aujourd'hui et qu'elle constitue une excellente approche à la compréhension des problèmes du monde sous-développé. Nous ne saurions trop remercier nos camarades de l'excellent travail qu'ils ont fourni et qui sera utile à l'ensemble du Parti.

T. S.

AU moment où toute la presse, à droite comme à gauche, parle d'indépendance, de Sahara, de Maghreb unifié les socialistes français doivent connaître de plus près le Maroc, morceau essentiel de ce Maghreb, et tenter de se donner une connaissance la plus exacte possible d'un pays où la décolonisation reste encore à faire.



(Office Marocain du Tourisme)

Un extrême morcellement, joint à la pauvreté des moyens de travail...
(Ici, sur le Plateau des Lacs, dans le Haut-Atlas Central).

La démographie marocaine : des chiffres, leurs conséquences

L'ensemble des phénomènes démographiques observés au Maroc a des conséquences économiques et sociales extrêmement importantes. Sur un total qui va atteindre 12 millions d'habitants en 1961 (recensement 1960), avec un taux de croissance que certains estiment atteindre 3 %, la population marocaine reste largement rurale : 70 % de cette population réside dans le bled. En gros, on doit savoir que :

1° Chaque année, le Maroc doit nourrir 200.000 à 250.000 bouches supplémentaires. Le simple maintien du niveau de vie exige un accroissement de la production et donc des investissements nouveaux considérables. Dans les campagnes, 50 % de la population est sous-employée. Dans les villes, le chômage touche 22 % de la population active.

2° Chaque année, le volume de la main-d'œuvre augmente d'environ 90.000 unités : autant d'emplois nouveaux sont à créer.

3° La structure par âge de la population est extrêmement progressive : les moins de 20 ans représentent plus de 50 % de cette population.

4° La population scolarisable (groupe d'âges 6-13 ans) représente 20 % de la population totale : un Marocain sur 5 est en âge d'être écolier. La masse des enfants à scolariser augmente de 40.000 à 50.000 par an. Le taux d'analphabètes dans les campagnes est de 97 %.

5° La rapidité de l'accroissement démographique entraîne dans de nombreux cas des préjudices graves pour la santé des femmes, dus au grand nombre d'accouchements (sans compter les fausses couches) qu'elles subissent et au grand nombre d'enfants qu'elles doivent élever.

En face de tels besoins élémentaires, quelles sont les ressources ?

Un pays essentiellement agricole...

Sur 11,5 millions d'habitants, 8 vivent directement de l'agriculture (propriétaires, exploitants, métayers,

ouvriers agricoles et leurs familles). De plus, près de 1 million de personnes en vivent indirectement (commerçants, industriels, et artisans du secteur agricole ou rural).

Avec un revenu brut global approximatif de 250 milliards de francs marocains (équivalent à peu près de l'ancien franc français), l'agriculture représente environ 50 % du revenu national annuel. Ainsi évalué, ce revenu brut global se répartit environ comme suit :

— 110 - 130 milliards au compte de la production végétale ;

— 110 - 120 milliards au compte de la production animale ;

A tous ces caractères, il faut ajouter encore toute une série de facteurs qui donnent à l'agriculture marocaine son visage particulier. Ceci tout en la plaçant dans un contexte d'économie agricole méditerranéenne, dont il faut tenir compte dans les solutions à envisager dans ce domaine.

Une économie fermée

C'est ainsi que la grande majorité des agriculteurs marocains, encore appelés « fellahs », vit en économie fermée. Ils consomment la quasi-totalité de ce qu'ils produisent, ne commercialisant que le strict nécessaire à la satisfaction de certains besoins (achats de thé, de sucre, de vêtements). Un autre facteur intervient encore : le régime alimentaire. En effet, l'alimentation traditionnelle du Marocain explique l'importance des superficies consacrées aux céréales, soit les 4/5 des terres exploitées, ce qui correspond à 3.500.000 hectares sur 4.200.000 hectares (campagne 1956-1957). De plus, quelle que soit l'aptitude des sols, le paysan a tendance à y cultiver des céréales, ce qui, ajouté à des techniques primitives — absence d'assolements corrects, ignorance des engrais, etc. — explique le niveau très bas des rendements (entre 6 et 7 quintaux à l'hectare pour le blé dur, au cours des campagnes 1956-57).

Des exploitations morcelées

Un secteur modernisé

aux mains des Européens

Enfin, cette production est obtenue sur des exploitations de faible envergure. On estime, en effet, qu'il y a 900.000 exploitations dites traditionnelles. Sur ce chiffre, un tiers correspond à des exploitations de moins de 2 hectares, un second tiers à des exploitations de 2 à 7 hectares, le reste pouvant être classé dans les exploitations de plus de 7 hectares (les statistiques en matière agricole sont très imparfaites). Ajoutons, pour terminer, l'extrême morcellement des exploitations agricoles, joint à la pauvreté des moyens de travail. Tel est le tableau, assez sombre évidemment, du secteur traditionnel de l'agriculture marocaine.

Cependant à côté de ce secteur traditionnel, caractérisé essentiellement par de bas rendements, peu de moyens modernes de travail et un extrême morcellement, existe un secteur agricole modernisé avec gros rendements, et de très forts moyens de culture sur de grosses superficies d'exploitation. Ce secteur comporte environ 7.000 exploitations agricoles, en général ultra modernes, dont 5.000 sont entre les mains d'Européens et 2.000 entre les mains de propriétaires marocains, soit une superficie d'environ 1.300.000 hectares.

Les productions de ce secteur, assurées surtout par des Européens, sont essentiellement destinées à la commercialisation, soit à l'intérieur, soit surtout vers les marchés extérieurs.

Ainsi les exportations marocaines de produits agricoles représentent, en valeur, 45 % des exportations totales. Le tableau ci-dessous (campagne 1957) en donne une idée :

Année 1957	PRODUCTION	EXPORTATION
VINS	2.249.000 hl	1.323.000 hl
AGRUMES	2.900.000 qx	2.302.000 qx
PRIMEURS	1.770.000 qx	628.000 qx

Il apparaît donc primordial, en définitive, de résoudre les problèmes qui existent pour cette agriculture marocaine, première activité du pays qui concourt puissamment à l'équilibre économique et financier du Maroc.

Quelles sont les réalisations effectuées dans ce domaine par les différents gouvernements qui se sont succédés depuis l'indépendance (1956) ?

— Tout d'abord, il y a ce qui a été appelé « l'opération Labour ». Instituée par le gouvernement Balfrej (1957-58), elle avait pour objectif de mettre à la portée du fellah les moyens mécaniques de mettre

N II...

sa terre en valeur et de l'exploiter. Réussie dans la mesure où elle a permis d'augmenter sensiblement la production et les rendements (60 % en certains endroits), elle fut un échec dans le domaine financier, car, lancée de façon à laisser croire que l'aide ainsi apportée serait gratuite, elle fit déchanter beaucoup de bénéficiaires lorsque ceux-ci furent mis dans l'obligation de payer une facture souvent trop élevée pour leur bourse. Ce qui eut pour conséquence directe de les faire revenir à leurs pauvres moyens d'exploitation et d'attiser leur mécontentement.

— Il y eut aussi un effort pour la défense et la restauration des sols, nécessité prônée d'ailleurs déjà au temps du Protectorat français (reboisement des terres notamment). Des tentatives dans ce domaine furent faites, avec la campagne annuelle de reboisement, soutenue par le gouvernement Ibrahim, campagne à laquelle participait la jeunesse nationale. Cependant les résultats n'en sont pas immédiats, et les moyens et les efforts apparaissent dérisoires en face du travail à fournir et à maintenir, une fois lancé. Cette campagne n'a pas été reprise par la suite. Il faut signaler, d'autre part, la création de « l'Office National des Irrigations », avec comme objectif la refonte et l'extension des périmètres irrigués. De création récente, cet organisme n'a pas encore de réalisation concrète à son actif! Cependant, là aussi, les problèmes deviennent urgents et sérieux, si l'on sait que certains périmètres hérités du Protectorat ne se sont pas encore développés (dans certaines régions, là où 200.000 hectares pourraient être irrigués, il n'y en a en fait qu'une dizaine de milliers). Il faut voir la raison de cet état de faits, entre autres, dans l'extrême parcellisation de la propriété marocaine.

— Enfin, la distribution de terres officielles, — palliatif démagogique qui ne résoud absolument rien puisque l'opération consiste à démembrement des terres domaniales pour les distribuer à des particuliers — ne représente, en tout état de cause, qu'un pâle aperçu de ce que devrait être une véritable refonte agraire. La distorsion continue donc à s'étendre entre, d'une part des masses rurales sous-développées et stagnantes à tout point de vue (niveau de vie, équipement, promotion humaine), et d'autre part un secteur modernisé agricole, fortement concentré, dont les productions représentent, en valeur, une grosse part de la balance commerciale du pays. Cette balance présente, elle aussi, des déséquilibres conséquents.

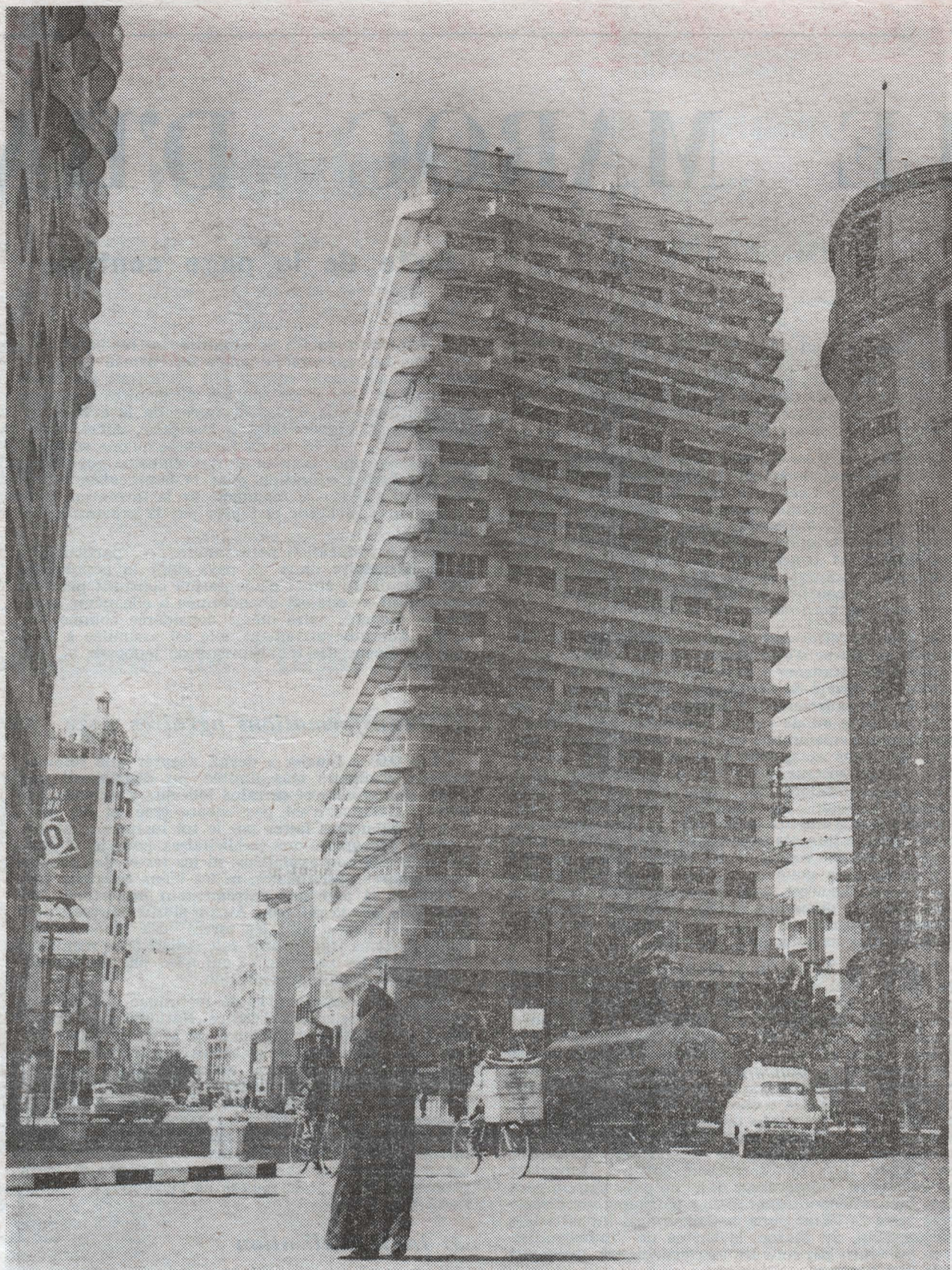
... et enchaîné par son commerce extérieur

Le Maroc est bien connu du public français pour ses tomates, ses phosphates, ses agrumes ou ses sardines. Productions-types du Maroc, les matières minérales et alimentaires représentent près de 90 % de ses exportations. Dans l'autre sens, le Maroc achète des produits alimentaires qu'on serait tenté de qualifier de « luxe », tels que le thé, le café, le sucre (11 % des importations en 1960), les produits laitiers (ces derniers malgré l'importance d'un troupeau national, mal soigné), des automobiles, des tissus, des camions et des machines.

Une structure coloniale des échanges

C'est bien là la caractéristique d'un pays sous-développé : on vend des produits bruts ou peu travaillés et on achète des produits manufacturés. A la vente: produits bon marché; à l'achat: produits coûteux. Et la tendance s'accroît encore aujourd'hui, au détriment du Maroc; avant-guerre, il fallait vendre quatre tonnes de produits marocains pour payer une tonne de produits importés. Il faut aujourd'hui en vendre cinq pour en importer une! Le tout se faisant au bénéfice d'une mince couche de privilégiés marocains ou européens. Car les courants d'échange du Maroc ont une « couleur » politique et sociale qu'il est impossible d'ignorer:

Tout d'abord, près de 50 % de ces échanges se font encore avec la France (importations et exportations). Mais ce qui, du côté marocain, représente la moitié des échanges, ne représente que 4 à 5 % de ceux de notre pays. Ce qui signifie qu'une perturbation — politique par exemple — qui affecterait le commerce entre les deux pays ne toucherait guère la France mais léserait gravement le Maroc. Celui-ci trouverait à la rigueur d'autres fournisseurs, mais malaisément d'autres clients car nombre de produits marocains sont peu compétitifs sur le marché international et ne trouvent preneur en France que parce que notre pays accepte de les exempter de droits de douane, faveur qui n'est pas faite pour inciter le Maroc à diversifier ses échanges en améliorant ses prix. Encore faut-il, d'ailleurs, s'entendre sur ce qu'on appelle le « Maroc »: ces importations en franchise sont fournies en fait par les gros propriétaires marocains modernisés et par des exploitants... français, véritables « fabricants » d'agrumes (en 1961, 21 % des exportations représentées par le poste agrume). La « générosité » française ressemble quel-



(Office Marocain du Tourisme)

Avenue Mohamed V à Casablanca : côte à côte, les deux visages du Maroc

que peu à un privilège accordé aux colons français du Maroc et à leurs amis marocains.

Une position précaire

A ce « détail » près, tant par son commerce extérieur que par son industrie (voir ci-dessous), le Maroc reste économiquement dépendant de la France, voire même du Marché commun. Un signe de cela: bien qu'avec dix mois de retard (octobre 1959) pendant lesquels l'activité économique parut peu à peu s'amenuiser, le franc marocain dut s'aligner sur le franc français dévalué en décembre 1958 par de Gaulle et Pinay. C'est d'ailleurs aussi la question de la Zone franc qui vient souligner l'ambiguïté et le manque de perspectives d'avenir pour les relations économiques extérieures marocaines. En théorie, le Maroc demeure encore au sein de cette zone monétaire, mais les mesures financières et de change (principalement mises en place en octobre 1959) le mettent dans une position à part, que l'on pourrait décrire ainsi: un pied au dedans seulement, et l'autre nulle part. Par ailleurs, il est notoire que la zone franc était une institution conçue au service d'un empire colonial groupé autour d'une métropole, système qui tend à disparaître politiquement aujourd'hui. Ainsi, le Maroc est un pays vivant en position fautive et précaire au sein d'un système monétaire international qui est à reconstruire. Tant que ce problème ne sera pas tranché, aucune politique commerciale sérieuse ne peut être instaurée pour le Maroc.

Autre signification sociale de la structure des échanges extérieurs du Maroc: l'importance des importations de produits de « luxe » ou « demi-luxe ». Du réfrigérateur à la Mercedes ou à la Chevrolet, une bonne part des précieuses devises obtenues en vendant des phosphates sert à des achats de biens non productifs dont l'utilité pour le développement du pays ne paraît pas évidente. L'auto-austérité n'est pas la vertu première des privilégiés au Maroc. Si l'exemple vient de haut en la matière, il est suivi tant bien que mal jusqu'au dernier degré de la Fonction Publique, voire même de la classe ouvrière lesquels, par le niveau de leurs revenus (comparés à ceux des fellahs) et la relative régularité de ceux-ci, sont objectivement à ranger parmi les privilégiés du pays, même si c'est au dernier rang de ceux-ci.

L'industrie marocaine un héritage difficile à intégrer

Au Maroc, malgré la rapidité du développement économique après la II^e guerre mondiale, l'industrie n'a représenté en moyenne, de 1951 à 1957, que 13,5 % des biens et services produits sur l'ensemble du pays.

100.000 ouvriers, dont 30.000 saisonniers, sont employés dans ce secteur (y ajouter environ 95.000 pour le Bâtiment et les Mines). L'activité industrielle reste très concentrée sur la côte atlantique: Casablanca à elle seule emploie la moitié de cet effectif.

Aujourd'hui, après cinq années d'indépendance politique, le secteur industriel marocain a gardé en gros les mêmes caractéristiques qu'il avait sous le Protectorat français:

1^o Les matières premières, principalement minières, restent exportées à l'état brut et ne font pas l'objet, sauf rares exceptions, d'une véritable transformation sur le territoire national.

2^o Des industries de consommation de première nécessité (alimentation) et de transformation légère existent pour la satisfaction du marché intérieur. Elles se caractérisent souvent par leur absence d'es-

(Suite en page 8)

(1) U.N.F.P. : Union Nationale des Forces Populaires. On se rappelle l'intervention d'Abderrahim Bouabib au Congrès National de Clichy, au nom de cette formation politique (cf. T.S n° 47, « Spécial Congrès », p. 12).

A consulter

- TABLEAUX ECONOMIQUES DU MAROC, 1915-1959 : (Royaume du Maroc, Ministère de l'Economie Nationale ; Division de la Coordination Economique et du Plan, Rabat).
- LE PLAN QUINQUENAL, 1960-1964 (Ministère de l'Economie Nationale, Rabat).
- MEMENTO PRATIQUE de L'ECONOMIE AGRICOLE MAROCAINE : (Royaume du Maroc ; Ministère de l'Agriculture ; Rabat - Mars 1960).

LE MAROC D'HASSAN II

Suite de la page centrale

prit compétitif, en s'appuyant sur un régime fiscal (impôt sur les sociétés: 25 %) et douanier qui est resté privilégié, et sur l'incessante reconduction de commandes et des marchés administratifs ou de travaux d'infrastructure, lesquels sont financés par des fonds ou des crédits publics.

3° L'absence d'un véritable marché intérieur reste un obstacle majeur à tout développement industriel. Il existe toujours cette fameuse dualité entre un secteur dit « traditionnel », pauvre et autarcique, constitué surtout de Marocains d'une part, et un secteur moderne de standing plutôt européen d'autre part; principalement concentré dans les agglomérations urbaines. L'industrie locale s'est donc contentée de vivre de ces couches minoritaires, en attendant un hypothétique conglomération de sa clientèle.

4° C'est en effet une autre caractéristique de l'industrie au Maroc d'être placée presque à 100 % entre les mains d'étrangers: capitaux et sources de financement, propriété de l'entreprise, personnel de direction et d'encadrement, principaux services sont encore d'origine ou de nature étrangère. Les Français constituent évidemment la grosse majorité de ce secteur. Quelques exceptions existent à cet état de choses: textiles, secteur immobilier et du bâtiment, commerce manutentionnaire, transports routiers sont parfois aux mains de capitalistes marocains: ce qui ne constitue d'ailleurs qu'un alibi ou une couverture pour certains intérêts capitalistes étrangers (les princes de la famille royale ou les grands bourgeois sont très recherchés pour les conseils d'administration). Ce phénomène s'est toutefois légèrement accentué vers d'autres domaines depuis quelques années: Banque, Assurances, presse, et publicité, export-import, grosses exploitations agricoles.

Depuis que le Maroc a recouvré sa souveraineté politique, l'Etat marocain a tenté de promouvoir une politique d'intervention de la puissance publique dans le développement industriel. Divers organismes para-publics ont été mis en place, des sociétés d'économie mixte créées ou reconverties, et un code des investissements promulgué en faveur des capitaux étrangers. Mais l'absence d'une politique économique cohérente et unifiée d'une part, la non-formation de cadres et de techniciens nationaux dans des proportions efficaces d'autre part, empêchent une telle politique interventionniste de déboucher. L'Espagne franquiste, pays méditerranéen, suffit à démontrer qu'un régime conservateur dans un pays pauvre peut fort bien s'accompagner d'une participation directe très forte de l'Etat dans les entreprises industrielles. Aujourd'hui, au Maroc, le thème de l'industrialisation est repris par tous les gouvernements, quelle que soit leur couleur.

Parallèlement, se profile à l'horizon une relative relève de l'influence économique française par la diplomatie du dollar sous ses formes les plus classiques (prêts orientés, assistance technique à l'américaine, dont on connaît les effets en d'autres pays). Ainsi, l'accession prochaine de l'Algérie, pays voisin, à la souveraineté politique va trouver un Maroc que cinq années d'indépendance (avec bien des difficultés inévitables, il est vrai) n'auront pas encore doté des moyens de développement économique nécessaires à son avenir.

Le plan quinquennal...

Ou en est donc le Maroc en 1961, et quel rôle le socialisme peut-il être appelé à jouer dans ce pays?

Un « plan quinquennal » de développement couvre les années 1960 à 1964. A juste titre, il prévoyait quatre actions essentielles que nous allons passer en revue. Mais elles sont jusqu'ici, nous allons le voir, restées lettre morte, et certaines mesures prises leur sont même parfois contraires.

1) Formation de cadres et scolarisation

L'enseignement primaire doit répondre au fond à deux exigences quelque peu contradictoires:

— Atteindre toute la population d'âge scolaire. Même s'il s'est soldé par une baisse de qualité, l'effort réalisé depuis l'indépendance doit être souligné (taux de scolarisation primaire passé de 15 à environ 40 %, avec de très fortes disparités régionales).

— Permettre aux meilleurs éléments d'accéder aux enseignements secondaire et supérieur, qui fourniront au pays les cadres dont il a besoin. Ces enseignements seront fatalement donnés en langue française pendant une période assez longue.

L'extension du primaire suppose une arabisation progressive, c'est-à-dire l'exclusion totale ou presque de la langue française. Or, cette arabisation est mise en œuvre de façon accélérée dans le primaire, sans qu'y corresponde une politique systématique de recrutement et de formation d'instituteurs compétents.

Au contraire, en fin de scolarité, les meilleurs élèves sont attirés vers la police ou l'armée dont les soldes et avantages constituent un attrait puissant. Pendant ce temps, les couches dirigeantes confient leurs enfants aux écoles et lycées de la « Mission culturelle et universitaire » française. Ainsi, l'arabisation trop rapide, en même temps qu'une satisfaction démagogique donnée au nationalisme populaire, est une bonne opération pour la bourgeoisie marocaine qui s'assure le monopole de la formation universitaire et moderne et espère par là prolonger son pouvoir.

Quant à l'éducation permanente, — particulièrement nécessaire dans un pays dont la population doit fournir un effort d'adaptation constant pour se moderniser — elle est abandonnée à elle-même sans grands moyens, voire même considérée comme mineure. Administrativement, elle est assimilée à l'action en faveur des mouvements de jeunesse, et aux sports.

2) Transformations agraires

Un « Office foncier » devait assurer une réforme agraire, d'ailleurs très limitée, en distribuant des terres domaniales et certains lots dits « de colonisation ». L'Office n'est pas encore créé, et les quelques distributions faites par le roi lui-même ont été surtout des opérations publicitaires pour le régime. Ni les terres non exploitées, ni les terres des grands propriétaires absents, ni les biens religieux (les « Habous ») pourtant extrêmement importants, ne sont visés par la réforme. Aucun statut nouveau n'est prévu pour les terres des collectivités, qu'un système traditionnel fait redistribuer régulièrement entre les paysans, ce qui n'est pas un facteur de progrès et de modernisation.

Dans ces conditions, l'aide technique que doivent donner aux fellahs « l'Office National des Irrigations » et « l'Office National de Modernisation Rurale » (ce dernier pour les terres non irriguées), perdra certainement de son efficacité. Cette aide est d'ailleurs apportée de l'extérieur à des exploitants peu ou point préparés psychologiquement et intellectuellement à l'accueillir et à l'utiliser au mieux. L'intervention des Offices est généralement très administrative. La participation active des fellahs supposerait d'ailleurs qu'ils aient pris conscience de leurs problèmes réels, et le régime ne l'encourage évidemment pas.

3) Industrialisation

Un établissement public, le « Bureau d'Etudes et de Participation Industrielle », est chargé d'étudier les projets d'investissements industriels et de participer éventuellement, au nom de l'Etat, à leur financement et à leur gestion. Mais dans un régime qui se veut libéral, le B.E.P.I. (pour garder cet exemple) n'est qu'un instrument au service des intérêts privés: un extrait du discours prononcé à Casablanca, le 7 avril 1961, par son directeur général devant les membres marocains de la Chambre de Commerce internationale, éclaire singulièrement cet état de choses:

« ...Les instructions que j'ai reçues de S.M. le Roi et de M. Douiri, ministre de l'Economie nationale et des Finances, sont que chaque fois que l'investissement privé se présente, même si le B.E.P.I. a déjà engagé des études ou des projets, il doit se retirer. Par ailleurs, dès que le B.E.P.I. a déjà réalisé des investissements industriels, son but final est, dès que la rentabilité des investissements est assurée, de pouvoir les céder aux investisseurs nationaux qui se présentent. La politique d'industrialisation du Maroc s'inspire de conceptions libérales. Non seulement elle laisse le champ entièrement libre à l'initiative privée, mais elle lui apporte le résultat d'études longues et coûteuses, et donne la possibilité de bénéficier d'une participation du B.E.P.I. Nous sommes partisans de la libre entreprise et de la libre concurrence, dans un cadre rationnel. »

Mais en fait, malgré les extraordinaires avantages qui leur sont octroyés (l'Etat prend les risques majeurs à sa charge, et propose de céder les entreprises devenues bénéficiaires!), les capitalistes marocains n'ont jusqu'ici guère montré le désir d'investir leurs capitaux dans l'industrie nationale, bien que le Plan leur ait réservé les 3/4 des investissements industriels prévus ou... espérés. Si plusieurs sociétés à capitaux internationaux (SOMACA = Simca + Fiat; Raffinerie de la SAMIR = E.N.I. de Mattei), ont fait quelques investissements, le projet de sidérurgie est abandonné. Un projet d'industrie chimique (fabrication de superphosphates et de phosphate d'ammonium) est au point mort, à cause du scandale déclenché par l'énormité des pots de vin.

Par ailleurs, diverses sociétés, mal soutenues par l'Etat bien que le BEPI y détienne des participations, ont dû fermer leurs portes ou ralentir leur production, ce qui est tout de même paradoxal.

4) Réforme de l'Etat

La réforme de l'Etat et de ses rouages était enfin la quatrième des actions essentielles prévues par le Plan Quinquennal 1960-64.

En effet, rendre les diverses administrations plus proches du pays, plus efficaces, moins coûteuses, assurer l'utilisation optimum des hommes est une des conditions de base du développement économique pour un pays neuf. Ce n'est pas une des moindres contradictions du Plan marocain que d'en signaler la nécessité urgente, mais de n'en prévoir ni les modalités ni les processus.

... une pièce de musée!

Contradiction parmi tant d'autres: après un exposé sur la gravité du chômage et du sous-emploi, on lit dans le Plan même que, pour y remédier: « ...il est nécessaire de lancer des actions supplémentaires à celles qui sont prévues par le Plan ». Et encore: si les actions envisagées sont longuement énumérées, et leur coût précisé, les moyens de financement restent vagues: plus de 50 % des investissements nets sont attendus de l'épargne privée. Comment celle-ci sera-t-elle drainée, orientée? Sa mobilisation est laissée au bon vouloir des possédants locaux qui n'en ont guère montré en cinq années d'indépendance. Sans illusions, les services compétents sont déjà en train de réviser les objectifs du Plan, car il n'est pas question de chercher des moyens plus efficaces. Mais il serait vain d'attendre du régime actuel qu'il engage une politique allant à l'encontre des intérêts et du comportement des privilégiés, puisque ce sont précisément ceux-ci qui en tiennent tous les leviers.

Œuvre d'une petite équipe, le Plan Quinquennal est sans prise sur la réalité du pays. D'où ses contradictions, son aspect de projet sans moyens. Mais, fait grave, le potentiel d'enthousiasme que recèle l'idée-force de Plan comme celle, lancée plus récemment, de mobilisation des masses pour le travail, risque fort d'être perdu pour longtemps...

Des structures à refaire

Un système "féodal"

L'actuel système social du Maroc bloque certainement tout progrès d'ensemble. Le Maroc reste un pays profondément féodal: l'autorité n'est pas reconnue aux hommes pour la fonction qu'ils occupent: elle est attachée à leur personne, à leur nom. La compétence importe peu pour la répartition des postes — à quelque échelon que ce soit — mais beaucoup, par contre, la famille ou le clan auquel on appartient. L'autorité est révérencée en tant que fait: elle est de l'ordre du destin, ou de la volonté de Dieu, comme la grêle ou la sécheresse, mais n'est guère remise en cause. Quand elle n'est pas celle des grandes familles, elle est celle des « anciens » de la tribu, tout autant paralysante et prédominante.

Le développement économique et la promotion sociale du Maroc sont d'abord un problème politique et social. Seule la chute de la Monarchie (et des classes privilégiées qui l'escortent) en créera les conditions. Elle permettra de créer un potentiel de transformation dans la population, de substituer, dans les campagnes, l'influence des jeunes plus politisés à celle des vieux. Elle peut aussi libérer les tendances novatrices indispensables au développement, en apportant aussi les conditions de celui-ci.

L'élimination des grands propriétaires et des bourgeois commerçants — et notamment ceux de Fès qui monopolisent postes politiques et privilèges — la transformation de l'appareil administratif (décentralisation, passage obligatoire en Province de tout fonctionnaire pour remédier à la sous-administration, établissement d'une véritable austerité pour tout le personnel de l'Etat, à commencer par les dirigeants...) sont les conditions d'une intervention de l'Etat pour une administration efficace et non plus corrompue, et proche de la population au lieu d'être une caste hautaine et séparée.

Des mesures pourront alors être prises pour mobiliser l'épargne (130 à 140 milliards chaque année, d'après certaines estimations, dont 90 seulement sont investis); la destruction des privilèges donnera ses chances à l'application d'un plan cohérent, permettra notamment les travaux de masses collectifs envisagés, car le peuple aura alors conscience de travailler pour lui et non pour l'enrichissement des riches...

Tâches politiques donc, supposant avant tout un Parti révolutionnaire solide, bien structuré et implanté dans les masses. C'est l'outil numéro 1, la condition de base de la transformation du pays féodal qu'est encore le Maroc en une nation moderne « en voie de développement ». C'est à la construction d'un tel Parti que doit s'atteler l'U.N.F.P. (1), avec l'aide de l'Union Marocaine du Travail (U.M.T.) et de la jeune Union Syndicale de l'Agriculture. Sans cet indispensable outil révolutionnaire, ni progrès économique, ni progrès social, ni démocratie ne sont possibles au Maroc.

L'actualité sociale :

Relance de l'action revendicative

La rentrée d'octobre est marquée traditionnellement par un réveil de l'action revendicative. Des mouvements ont déjà eu lieu en septembre, notamment dans le secteur public, secteur pilote pour les luttes revendicatives.

Ces mouvements seront sans doute suivis d'autres actions, en dépit des menaces de réquisition qui pèsent sur les fonctionnaires et agents des Services publics.

En effet, les hausses de prix annoncées ou en cours ne peuvent qu'accroître le mécontentement des travailleurs. L'annonce qu'il n'y aurait pas d'impôts nouveaux, faite par le Gouvernement, est d'autant moins susceptible d'entraîner ce mécontentement qu'il y a un malaise, une inquiétude résultant de la prolongation de la guerre d'Algérie et de la crise générale du régime.

Toutefois les salariés sont plus particulièrement sensibles aux difficultés qu'entraîne pour eux la montée des prix. Aux hausses saisonnières concernant les produits agricoles, s'ajoutent les hausses que le Gouvernement a été amené à consentir aux paysans, notamment sur le prix du lait et du beurre. Il n'est, évidemment, pas question que les intermédiaires fassent les frais de ces satisfactions accordées sous la pression de l'agitation rurale.

D'autre part, une augmentation des tarifs voyageurs de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. est attendue.

Face à cette situation, le Gouvernement va être amené à procéder à la fin de l'année à un relèvement du S.M.I.G., — relèvement qui se répercutera plus ou moins sur l'ensemble des salaires selon la rigueur de la pression exercée par les syndicats.

Par ailleurs le Gouvernement prévoit une augmentation des allocations familiales — dont on connaît le retard pris par rapport aux salaires. Cette augmentation des Allocations familiales serait accompagnée d'une suppression du plafond des cotisations ce qui entraînerait les protestations des cadres et celles des chefs d'entreprises payant les meilleurs salaires.

L'agitation sociale dans le secteur public a démarré par la journée d'action revendicative du 27 avril chez les mineurs et chez les cheminots à qui une augmentation dérisoire (de l'ordre de 1 %) venait d'être consentie, alors qu'ils se plaignent, les uns et les autres, d'être défavorisés par rapport aux salariés de l'industrie privée. Chez les mineurs il s'agissait d'une grève de 24 heures qui a été un succès. A l'appel des syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.O., l'arrêt de travail a été à peu près total, pour les mineurs de fond et largement suivi par les travailleurs de surface.

Il y a lieu de noter à ce sujet, qu'il n'y avait dans les mines aucune menace de réquisition et que si les menaces de fermeture des bassins du Sud et du Centre demeurent, la direction des Houillères doit faire face à une crise de recrutement.

A la S.N.C.F., la situation a été plus confuse. La journée revendicative a été lancée par la C.G.T. et la C.F.T.C. F.O. s'y était ralliée non sans hésitation, mais non les Cadres Autonomes (organisation qui groupe la grande majorité des cadres et les roulements autonomes). Afin d'éviter la réquisition la plus large initiative avait été laissée aux syndicats locaux. L'action menée a été très variable selon les localités et les services : délégations aux chefs d'établissement, débrayages limités, parfois grèves allant jusqu'à 24 heures. Dans l'ensemble le trafic a subi peu de perturbations. D'où une impression de confusion, d'incohérence, d'où un scepticisme croissant de la base quant à l'efficacité de tels mouvements (il y en a déjà eu avant les vacances). Il faudra sans doute trouver autre chose.

Le problème pour les syndicats n'est pas simple. Le rapport des forces ne permet pas actuellement de passer outre à l'ordre de réquisition. D'autre part la grève du zèle qui avait été décidée en juin dernier, à la suite de contacts entre la C.G.T., la C.F.T.C. et F.O. a échoué. Cette forme de grève — pour laquelle F.O. avait donné les instructions les plus précises — est basée sur l'application stricte des règlements, ce qui ne peut manquer d'entraîner des perturbations mais exige un effort particulier de certaines catégories d'agents exposés à

des sanctions. La grève classique semble malgré tout d'une application plus facile. Il faut ajouter que la C.G.T. et la C.F.T.C. pratiquent une étroite unité d'action, en dépit de leurs divergences sur la réforme de la rémunération de mai 60 qui avantage les agents des hautes échelles. Bien qu'opposée comme la C.G.T. à cette réforme, F.O. continue à avoir une attitude hésitante ; sa majorité redoute le débordement à la base. La direction de la fédération a d'ailleurs mis en garde contre la « politisation » du mouvement tout en faisant appel à un Parlement dévalorisé !..

Les mêmes difficultés se retrouvent à E.D.F.-G.D.F., avec cette différence que les quatre fédérations syndicales (C.G.T., C.F.T.C., F.O., C.G.C.) pratiquent depuis longtemps l'action com-

mune. Dans un communiqué publié le 28 septembre, elles ont déclaré qu'elles se trouvent placées « devant la nécessité absolue de recourir à l'action » et ont dénoncé une situation pécuniaire « scandaleuse et intolérable ». L'agitation gagne donc une troisième entreprise nationalisée.

Sauf exception, il ne semble pas que l'affaire de Berlin et le durcissement communiste qui en résulte aboutissent à remettre en cause l'unité d'action. Cette constatation, jointe à celle d'une montée des prix et d'une opposition grandissante au régime, conduit à penser que l'action revendicative ne fera que s'amplifier au cours des prochaines semaines.

Maurice Combes

Le scandale de l'Immobilière Lambert ne doit pas être étouffé

COMME il fallait s'y attendre, le nouveau scandale de l'Immobilière Lambert a jeté la consternation dans la construction privée. Les ventes ont une fâcheuse tendance à s'en ressentir ; le public — pour quelque temps — devient méfiant.

Personne n'a osé prendre publiquement la défense de ce singulier promoteur, ni de justifier les curieux procédés que notre camarade Bourdet, dès décembre dernier, dénonçait devant le Conseil Général de la Seine. Mais subtilement, une « opération diversion » est mise en place, tendant à minimiser le scandale et à faire oublier l'essentiel : les « manipulations » de l'Immobilière Lambert mettent en cause toute l'organisation de la construction privée, le système d'attribution des prêts, les moyens de contrôle des pouvoirs publics et la législation.

Un hebdomadaire a, voici quinze jours, donné le ton en s'étonnant de ce que l'on crée des ennuis à un constructeur qui, depuis deux ans, ne fait plus que du locatif. Erreur, cher confrère. Le numéro d'août 1961 du mensuel « Constructions Françaises » publiait deux pages entières de publicité pour cinq réalisations Lambert à vendre en co-propriété.

Huit jours plus tard le même hebdo récidivait en alignant contre-vérités sur contre-vérités. « On chiffre à 72.500 le nombre d'accessions à la propriété par lui réalisées et sur ce chiffre, il y a, dit-on, 3.000 souscripteurs qui râlent ». Erreur, dans le but non dissimulé de minimiser le pourcentage des mécontents évalués ici à 4,5 %. La réalité est autre : Lambert a construit à ce jour 12.500 logements ; cela fait 25 % de souscripteurs qui s'estiment spoliés.

« Les souscripteurs connaissent le montant de la rallonge et peuvent toujours aller en justice pour en demander l'annulation ». Ici encore, la vérité est autre. Tel souscripteur qui s'engageait sur la base d'un apport personnel de 12.000 NF se voit réclamer plus de 20.000 NF car son contrat avait estimé à 1 NF le coût des fondations, de l'aménagement des espaces verts, des parkings et autres. S'étant engagé à prendre « pour justification nécessaire et suffisante » le

mémoire présenté... par l'architecte (et non les mémoires des entreprises, car on est prudent chez Lambert), le souscripteur s'interdisait tout recours. Ajoutons encore que son contrat prévoyait l'indexation du terrain, des frais généraux et autres dépenses fixes !

« On ne trouve (chez Lambert) le moindre préfet, le plus petit général. Pas même un sous-préfet. » Encore une erreur. Car en cherchant bien, notre distingué confrère — généralement mieux renseigné — aurait certainement eu la curiosité de consulter une liste des préfets... de Vichy. Il y aurait découvert qu'un personnage de ce distingué régime avait lié quelques relations avec un membre du Conseil national de Pétain. Ce dernier, qui occupa quelques fonctions importantes sous la IVe, se prépare maintenant pour la VIe République... Et ces relations, purement amicales, pourraient suggérer, à un esprit mal informé, certaines hypothèses... Par exemple d'être ce protecteur occulte dont les milieux bien informés parlent.

De leur côté, certains professionnels adoptent une attitude semblable. D'autres restent sur l'expectative en dissimulant à peine une certaine sympathie pour la « victime » d'aujourd'hui.

Du côté de la grande presse, c'est l'« opération silence » : L'affaire Lambert n'est plus à l'ordre du jour. Les 3.000 souscripteurs n'intéressent plus personne. Après tout, tout ce tapage, pour quelques milliers de nouveaux francs de rallonge, ou pour une remise des clés différée, ce n'est pas sérieux...

Le 7 octobre, à 15 h 30, à la Mutualité, un grand meeting rassemblera toutes les victimes des scandales immobiliers, contre la spéculation immobilière et les complaisances administratives. Il témoignera de la volonté des victimes de ne plus se laisser « plumer » passivement.

La co-propriété n'est certes pas le meilleur moyen de résoudre la crise du logement. Dans le régime économique actuel, elle constitue un mal nécessaire. Encore faut-il que les sacrifices consentis par les accédants à la propriété ne soient pas vains et constituent, dans la France de demain, un actif réel.

Jean-Pierre Muller

Subventionner les exportateurs ou baisser les prix intérieurs ?

PAR une coïncidence purement fortuite, du moins nous voulons le croire, Sa Majesté a attendu la veille de son départ en ses Etats déshérités pour annoncer à ses féaux laboureurs une bonne nouvelle : elle avait consenti à ce que soit fixé à 0,38 NF le prix du litre de lait à la production.

Cette façon insigne a été diversement accueillie par les producteurs dont les représentants se sont principalement attachés à dénoncer « l'interprétation tendancieuse du Président de la République » en ce qui concerne la session extraordinaire du Parlement.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur l'évolution des positions des principales tendances du mouvement paysan (conférence de presse de la F.N.S.E.A., journées du C.N.J.A.) à la veille de la rentrée des Chambres.

La fixation du prix des produits laitiers — qui était considérée comme un test de la bonne volonté gouvernementale en matière politique agricole — pose un certain nombre de problèmes économiques, notamment par son action sur le niveau des prix et par conséquent sur le niveau de vie des citoyens. (A noter, en passant, que l'augmentation du vin doit intervenir pour le 15 octobre).

Sans conteste, la hausse du prix du lait aura moins de répercussion sur les budgets familiaux que celle du beurre qu'elle implique. Le prix de gros de ce produit à Paris devrait se fixer à 9 NF le kilo, soit une augmentation de 1,62 NF. Les marges — d'après les interventions des représentants des industriels transformateurs et des commerçants au Comité National des prix — ne devraient pas augmenter. On peut donc espérer que seule la hausse intervenue à la production se répercutera sur les prix, d'autant plus qu'une augmentation de la teneur du lait en matières grasses, qui serait passée de 30 à 32 g. au litre, n'a pas été retenue à l'échelon interministériel. Le coût de la distribution peut être évalué pour le lait pasteurisé et le beurre laitier comme suit :

LAIT (le litre)	
(en anciens francs)	
Ramassage	4,0
Marge sécurité (laiterie rur.) ..	0,8
Traitement (laiterie rur.)	6,1
Transport	2,5
Embouteillage (grossiste)	7,1
Distribution aux détaill. (gros.) ..	6,1
Marge du détaillant	6,2
Total	32,8

BEURRE (le kilog)	
(en anciens francs)	
Marge industrielle	122
Transport	12
Marge de gros	27
Marge de détail	76
Taxe locale (2,75 %)	26
Total	263

Si ces augmentations pèsent sensiblement sur les budgets modestes, elles n'apparaîtront pourtant dans les indices de prix que par des variations de quelques centièmes de point. Ce n'est donc pas cette incidence directe sur le coût de la vie qui inquiète les experts, mais ses répercussions financières. En effet, les réajustements de prix risquent d'accroître encore une production déjà pléthorique (1) : un effort important devra donc être consenti pour aider les exportations de produits laitiers, mais cette aide coûte très cher au Trésor : le prix mondial se situant aux environs de 3,40 NF c'est une aide de 4,50 que va nécessiter l'exportation de chaque kilo de beurre.

On ne peut accepter de gaité de cœur de telles opérations dispendieuses pour les deniers publics et sans aucun effet social. Aussi quelques bons esprits suggèrent-ils que les surplus soient écoulés sur le marché intérieur à un prix assez bas pour que puissent en profiter les travailleurs et les économiquement faibles. Si ce beurre valait 5 NF le kilo, outre qu'il réaliserait des économies pour le Trésor, ce prix permettrait à bon nombre de familles de consommer plus, sans que le producteur perçoive moins. Un circuit de distribution économique doit être inventé pour que ce système ne perde pas son principal avantage ; en attendant que les réformes nécessaires de la distribution soient imposées, syndicats ouvriers et syndicats paysans devraient proposer et mettre sur pieds de telles solutions : chacun aurait à y gagner.

J. C. Barigel

(1) Une malheureuse coquille m'a fait évaluer dans l'avant-dernier numéro de T. S. (n° 68, « Le malaise paysan », p. 4) les stocks d'interlait à 160.000 tonnes. C'est évidemment 60.000 tonnes qu'il convient de lire. Très exactement 60.700 tonnes à la date du 1^{er} août. Ce stock pourrait atteindre 70.000 tonnes de beurre au 1^{er} octobre, soit environ 2 mois de consommation nationale.

SOUSCRIPTEURS D'APPARTEMENTS
COPROPRIETAIRES
VICTIMES DES SCANDALES IMMOBILIERS
SOUSCRIPTEURS DU C.N.I.
OU DE L'IMMOBILIERE LAMBERT

GRAND MEETING A LA MUTUALITÉ

Le Samedi 7 Octobre 1961
à 15 heures 30

Pour la défense de vos droits,
Contre la spéculation immobilière,
Contre les complaisances administratives,
organisé par
l'Association Fédérale pour la Défense de l'Accession à la Propriété
1, rue des Archives, PARIS-1^{er}

Licenciements dans le Nord : Le P.S.U. avec les travailleurs

La lutte pour la vie se poursuit à Marquette. On sait — nous l'avons écrit dans notre dernier numéro — que les dirigeants de l'usine Massey-Ferguson projetaient de licencier, sous prétexte de réorganisation, près de 1.000 ouvriers.

Les travailleurs ont réagi, et le P.S.U., avec sa Fédération du Nord, est à la pointe du combat, aux côtés des syndicats.

Au milieu de la semaine dernière, l'inspecteur du Travail a fait connaître sa décision, après avoir pris connaissance de la liste des ouvriers de la première tranche de licenciements : il refusait 130 noms d'ouvriers ayant plus de 60 ans, ou pères de 4 enfants, ou mutilés, ou jeunes devant partir, en novembre, au service militaire.

C'était assez encourageant.

Quelques jours plus tard la Direction a convenu de reprendre ces 119 travailleurs mais qu'ils seraient tous mutés à la fonderie. Autrement dit, les ouvriers les plus âgés et les mutilés seront affectés au travail le plus pénible.

Mais la lutte continue et la bataille est loin d'être gagnée. Plusieurs usines de la région (Kuhlman en particulier) ont fait de courts débrayages de solidarité.

Vendredi dernier, les syndicalistes de l'usine Massey-Ferguson se sont réunis. Le M.R.P., le P.S.U. et l'U.N.R. avaient envoyé des représentants. L'absence de la S.F.I.O. a été vivement critiquée. Les délégués C.G.T. et C.F.T.C. ont exposé les solutions qu'ils avaient proposées en vain à la Direction. Ils ont demandé l'aide des Partis politiques et des élus. Les représentants du P.C.F., du M.R.P. et de l'U.N.R. promirent cette aide et, en particulier, de déposer ou soutenir un projet de loi limitant les possibilités de licenciements. Le P.S.U. qui se tient aux côtés des travailleurs — mais qui n'a pas de représentants au Parlement — s'est associé à la motion suivante :

« Les représentants des partis politiques suivants — P.S.U., U.N.R., M.R.P., P.C. — réunis ce vendredi 29 septembre 1961, sur l'invitation des organisations syndicales C.G.T. et C.F.T.C. de chez Massey-Ferguson, ont considéré la décision de la direction de cette entreprise de licencier 1.000 salariés et le fait que déjà 369 licenciements ont été prononcés. Ils demandent au gouvernement d'utiliser sans

délais les moyens qu'il a en sa possession pour imposer le retour au travail des salariés licenciés et le maintien à l'usine de tous les travailleurs. Il s'agit notamment de l'application de l'Ordonnance du 24 mai 1945 sur le contrôle de l'emploi et du respect des lois françaises en matière sociale et de garantir effectivement à tous les salariés le droit au travail inscrit dans la Constitution ».

Or la lutte actuelle dépasse singulièrement le cadre de l'usine Massey-Ferguson. En fait, après les licenciements massifs de ces derniers temps (Fives - Lille, C.I.M.A., etc.), on peut dire qu'il s'agit là d'une politique concertée dont les buts sont bien connus. Dans le cadre de la politique économique de ce régime, il faut, pour permettre au capitalisme industriel de se défendre (avec profit) dans le Marché commun, reconvertir les usines que tant d'années d'imprévoyance ont quelque peu « vieilli ».

Après que les bénéficiaires soient allés dans les poches des actionnaires, on voudrait que ce soit les ouvriers qui fassent les frais d'une modernisation — ou d'une ra-

Réunie à Lens, le dimanche 17 septembre, la section du P.S.U. de Lens, a adopté la résolution suivante :

DEVANT les difficultés croissantes des conditions de vie, la section du P.S.U. — en accord avec la Fédération du Pas-de-Calais — affirme sa volonté de soutenir les travailleurs dans toutes les actions revendicatives qu'ils pourraient être appelés à engager devant la situation critique qui leur est faite par la carence gouvernementale.

tionnalisation — qui, peut-être, s'impose. Dans le même temps, l'opération peut permettre de se débarrasser des syndicalistes turbulents et, la misère aidant, réduire — sinon annihiler — la combativité ouvrière.

M. Perrichon, président directeur du trust Massey-Ferguson a entrepris ce « voyage » qui, espère-t-il, avec l'appui de la politique gaulliste, vaudra à ses mandants de substantiels super-bénéfices.

Quant aux ouvriers... on les considère comme ce matériel périmé qu'on va remplacer par des machines-transferts très modernes qui ne réclament qu'une main-d'œuvre très restreinte pour un rendement accru. Mais, le « voyage de M. Perrichon » risque de se mal terminer, car la classe ouvrière se retrouve unie dans la défense de ses droits à l'existence.

Comme le disait la Fédération P.S.U. du Nord dans un de ses récents tracts : « Toutes les forces de gauche doivent s'unir pour lutter contre le régime gaulliste qui n'a fait que renforcer le pouvoir capitaliste. »

Nous voulons que notre lutte soit clairement comprise : S'il est indispensable de moderniser la production et de mettre l'économie de notre pays en état de se défendre contre la concurrence étrangère (nous ne sommes pas encore dans une économie mondialisée concertée), l'objectif primordial est de sauvegarder les conditions de vie des travailleurs et de respecter leur dignité et leurs droits.

Le P.S.U. combat — outre l'exploitation de l'homme par l'homme — pour le droit au travail et la sécurité du travailleur.

Lettre d'un jeune P. S. U. d'Orléans

« Les sections de Jeunes se forment difficilement et surtout lentement. D'abord, il y a deux « jeunesse » : les jeunes ouvriers d'une part et les étudiants de l'autre, et sans nier qu'ils ont chacun des problèmes spécifiques, je pense que la différenciation entre ces deux jeunesse est trop stricte, et là se trouve un fossé que nous devons combler. Mais ceci ne doit pas être particulier à Orléans.

A Orléans, la section est seulement composée d'étudiantes et d'étudiants animés d'un esprit nouveau, et cherchant dans la politique autre chose que ce qui leur fut présenté durant les cinq dernières années. Le P.S.U. représente pour nous un espoir de renouveau pour l'élaboration d'un point de départ neuf vers la société socialiste et démocratique.

Notre travail est surtout un travail de formation, mais nous « formons » avec l'aide de nos « camarades-adultes ».

Nous avons établi une série de conférences pour l'année : — Les pays sous-développés — La décolonisation — La coexistence politique — L'histoire de l'U.R.S.S. — L'année 1956, etc.

Ces conférences ouvertes à tous les sympathisants sont suivies de discussions.

Notre tâche consiste évidemment aussi à répandre les idées du P.S.U. parmi les jeunes que nous pouvons contacter. Cette année fut une année de démarrage, mais les efforts entrepris sont pleins de promesses. »

Les harkis de Puteaux et nos camarades

Il y a quelques jours, sur le marché de Puteaux, des militants distribuaient un tract dénonçant les activités des harkis qui, après avoir arrêté des Nord-Africains, les ont brutalisés au point que certains d'entre eux ont dû être hospitalisés pour traumatismes multiples dont plusieurs fractures.

Lors de la distribution des tracts, la police arrêta quatre camarades — dont une militante du P.S.U. De nombreuses protestations se sont élevées qui ont permis à ces militants d'être relâchés. Mais les organisations signataires du tract, sont décidées à poursuivre leur action d'assainissement de la commune, la présence des unités de harkis en armes représentant un danger constant pour la population.

LOT-ET-GARONNE

● LA SECTION D'AGEN a décidé « d'étoffer » son bureau local qui se réunira régulièrement le premier lundi du mois. La section entière se réunira le deuxième mercredi de chaque mois.

Les anciennes séances d'éducation politique, discussion et propagande, seront reprises. La première aura lieu du 11 au 22 octobre, avant la prochaine réunion régionale. M. Desmêroux (père), agriculteur, militant, responsable de plusieurs organisations sur le plan départemental et national, traitera des problèmes agricoles.

● LA SECTION DE VILLENEUVE-SUR-LOT tiendra ses réunions mensuelles, le samedi entre le 20 et le 25 de chaque mois. S'adresser à Montarras, 34, avenue d'Essye, à Villeneuve-sur-Lot ou à Pierre Dargelos, instituteur à Castillon (Lot-et-Garonne).

La Fédération a également renouvelé son bureau qui comprendra, outre, les responsables désignés, un délégué de chaque section. Ses réunions sont fixées au dernier mercredi de chaque mois, après celles des sections.

A la diligence des bureaux, il sera procédé à toutes les réunions extraordinaires que les circonstances exigeront. Chaque adhérent doit se considérer mobilisé pour collaborer immédiatement avec tous ceux qui veulent sincèrement défendre un idéal analogue.

Coalition des partis de gauche aux municipales de Guingamp

Le Conseil Municipal de Guingamp avait été dissous. Au deuxième tour des élections qui viennent d'avoir lieu à la suite de cette mesure, deux listes étaient en présence :

— Une liste de droite (Indépendants, M.R.P., radicaux) et

— Une liste de gauche (coalition P.C., P.S.U., S.F.I.O.).

La première a obtenu 18 sièges, la seconde 5 sièges : La majorité est donc conservée par la droite. Mais il vaudrait la peine de souligner que les partis de gauche avaient su nouer une coalition. Bon exemple pour les luttes qui se préparent et qui doivent être conduites dans tout le pays, et pas seulement à l'occasion de consultations électorales.

Signalons enfin que le P.S.U. a joué en cette circonstance un rôle important et que sa liste avait obtenu au premier tour : 1.009 voix ; (Indépendants : 1876 ; P.C. 1483 ; Radicaux-Indépendants : 877).

Premier bilan de la campagne de solidarité

12.155,33 NF : tel est le bilan des sommes reçues à ce jour par la Commission nationale Solidarité.

N'ayons pas peur de le constater : c'est peu. Nous sommes assez loin des rentrées normales qu'aurait dû procurer le versement de 1 NF par adhérent, décidé par le C.P.N. en application des décisions du Congrès national.

Comment a été utilisée cette somme ?

8.250 NF ont été versés au camarade Delépine, militant P.S.U., d'Angers, victime des brutalités policières du 27 octobre 1960 ; 1.495 NF ont servi à apporter une aide matérielle et à assurer la défense des emprisonnés et de leur famille. Plus de 60 % de cette somme ont été versés à des membres du P.S.U. Enfin, 2.287,30 NF ont servi à acquitter l'amende réclamée à Tribune du Peuple pour sa campagne en faveur de la libération des soldats emprisonnés pour leur refus de faire la guerre d'Algérie.

Fin septembre, il reste donc en caisse 84,42 NF.

Si le Parti veut que la Commission Solidarité poursuive son travail, s'il veut que les engagements pris soient tenus (le Parti s'est engagé à verser mensuellement au camarade Delépine 750 NF durant toute la période où il ne pourra travailler), il doit trouver les moyens d'agir efficacement.

A CET EGARD, TROP PEU D'INITIATIVES ONT ETE PRISES. Une SEULE fédération — celle de la Nièvre — a contacté tous les sympathisants du Parti avant les vacances pour les inciter à participer à la « campagne-solidaire » : les résultats, il faut le souligner, ont été très positifs.

La Solidarité est aussi un travail politique. Elle s'insère dans le cadre de l'action générale du P.S.U. Ajoutons aussi qu'elle constitue un devoir IMPERIEUX : la solidarité ouvrière, l'internationalisme ne sont pas des formules que l'on utilise dans les belles envolées oratoires des congrès pour bien marquer le respect des traditions. Ces mots, pour un véritable parti socialiste, doivent avoir un sens réel, concret. Les militants qui, dans leur lutte pour le socialisme, sont victimes de la répression ont le DROIT de compter sur l'appui matériel de TOUT le Parti.

La Commission nationale Solidarité s'adresse donc à toutes les fédérations et sections en leur demandant de mettre en œuvre DANS LES PLUS BREFS DELAIS une action-solidaire à laquelle devront participer non seulement les militants mais aussi les sympathisants. Si, à chaque échelon, l'effort nécessaire est réalisé, nous aurons la certitude de pouvoir répondre sans défaillance aux tâches qui nous incombent.

● Adresser les versements à :
Louis HOUEVILLE
47, rue Hoche, Montreuil-sous-Bois
C.C.P. Paris 15.536-77

Mise en garde

Un certain nombre de camarades de province nous signalent qu'ils ont reçu récemment la visite d'un individu qui se prétend mandaté par le Bureau national du Parti. Il sait se gagner la confiance des militants par sa connaissance des milieux de gauche.

Dans l'hypothèse la moins défavorable, il s'agit d'un simple escroc qui cherche à obtenir quelque argent ou à se faire héberger. Mais il se peut aussi que l'individu soit un provocateur.

De toute façon, nos camarades doivent se refuser à accueillir le personnage.

Le P. S. U. en deuil Pierre TERRISSE

PIERRE TERRISSE était le secrétaire général de la Fédération P.S.U. du Cantal depuis sa fondation en 1959. Il vient d'être emporté par un mal implacable au cours du mois d'août dernier. Il avait 51 ans seulement.

Architecte à Aurillac, il joua un rôle prépondérant dans l'administration de cette ville où il fut adjoint au maire et conseiller général socialiste.

Il fut de ceux de la Résistance lors de l'époque troublée de l'occupation et joua un rôle important au C.D.L.

Il fut de toutes les associations laïques du secteur d'Aurillac et notamment président de la Fédération des Œuvres laïques du Cantal.

C'était un ami et un camarade dont nous étions fiers. Le vide qu'il va laisser donnera la mesure de la valeur et de l'importance de son œuvre.

André COLLEU

Ceux qui l'ont connu — membres de la Nouvelle Gauche ou de l'U.G.S., camarades et amis de loin — apprendront, avec un sentiment de stupeur douloureuse, la mort d'André Colleu, survenue le 19 août à Varsovie.

Ni les difficultés qu'il lui fallut vaincre pour accéder au professorat, ni la captivité qu'il subit durant cinq années, n'avaient altéré ou amoindri les richesses dont il était porteur. Enseignant, militant dont le désintéressement égalait le courage, il était de ceux qui travaillaient à réconcilier l'humanité avec elle-même ; il disparaît à cinquante ans, au service de son idéal.

A Mme André Colleu, à ses enfants, à sa mère, le Parti Socialiste Unifié et la rédaction de Tribune Socialiste expriment leurs sentiments de très profonde sympathie.

Yves POSTIE

NOUS avons appris la mort accidentelle de notre camarade Yves Postie. Ancien militant de l'U.G.S., notre camarade avait longtemps animé la section de Montgeron puis, pour des raisons personnelles et professionnelles, militait en Seine-Banlieue.

La Fédération de Seine-et-Oise et la Fédération de Seine-Banlieue, très peines de perdre leur camarade, adressent à sa femme et à ses enfants l'expression de leur fraternelle sympathie et leurs plus sincères condoléances.

LA SOUSCRIPTION DU P.S.U.

Beaucoup d'amis ont répondu à notre appel.

Mais le total des sommes déjà rentrées et des engagements de versements mensuels pris pour l'année est encore nettement inférieur aux 6 millions d'anciens francs qui étaient absolument indispensables, avant même le surcroît de dépenses entraînées par la lutte contre les militaires fascistes et leurs complices.

Je, soussigné (NOM, prénoms, adresse)

m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, Trésorier du Parti Socialiste Unifié (C.C.P. 4435-35 - Paris), la somme de

Signature :

Nous avons donc, plus que jamais, besoin de vous tous. Envoyez votre obole à Maurice Klein (37, rue de Trévis, Paris (9^e) - C.C.P. 4435-35 Paris) et remplissez la formule d'engagement ci-dessous.

Le Secrétaire National,

Edouard DEPREUX.

Le Trésorier,

Maurice KLEIN.

« Tu ne tueras point »

Le dernier film de Claude AUTANT-LARA

CLAUDE AUTANT-LARA — auquel Raymond Borde vient de consacrer une étude dans le n° 41 de la revue *Positif* — est un curieux bonhomme. Après avoir attendu longtemps le succès, il était devenu l'un des metteurs en scène les plus demandés, fournissant aussi bien d'excellents films comme *Le Diable au corps* que des ouvrages commerciaux sans aucun intérêt, comme *La jument verte*, aussi bien des films d'une drôlerie tonique et polémique comme *L'Auberge rouge* que des productions raccrocheuses et discutables comme *Les Régates de San Francisco*. On savait qu'après ses débuts difficiles, il s'était donné pour règle de ne jamais refuser de faire un film, d'être un « metteur en scène qui travaille ». On savait qu'il proclamait des opinions de gauche, volontiers anticléricales, qu'il justifiait son comportement de cinéaste commercial en invoquant le film qu'il ferait, un jour, sur l'objection de conscience. Depuis le temps qu'il en parlait, ce film fantôme commençait à faire figure d'alibi; et la vogue de la Nouvelle Vague désignait Autant-Lara comme le représentant le plus combattu des « anciens » cinéastes, celui sur qui s'acharnaient les critiques, à tel point que lorsqu'il fit, voici deux ans, *Le Bois des amants*, ce film singulier, tendre et anti-conformiste passa inaperçu.

Puis, on apprend un jour qu'Autant-Lara a tenu son engagement. Qu'il a produit lui-même, avec son argent, *Tu ne tueras point*, en Yougoslavie. On apprend que le film est sélectionné pour Venise. Que le gouvernement français, après plusieurs manifestations de mauvaise humeur, « écrase le coup », mais veille sur les délibérations du jury... Et c'est le Festival. Lors de la présentation du film, la quasi-unanimité de la presse française l'éreinte. La critique italienne, par contre, est favorable. Le palmarès accorde son grand prix au film d'Alain Resnais, *L'Année dernière à Marienbad* (et la qualité et l'ambition artistiques du film de Resnais font que cette décision n'est nullement déshonorante); un prix d'interprétation féminine échoit à Suzanne Flon.

Je n'étais pas à Venise, — les derniers films d'Autant-Lara m'avaient paru fort inégaux, — je ne suis pas objecteur de conscience, — la lecture des critiques m'avait convaincu que le film était mauvais, — je me préparais à protester, pour le principe, contre la décision de la censure interdisant le film en France, et à chasser le sujet de mes préoccupations...

Et puis, un jour, Autant-Lara a fait une projection privée et j'ai pu voir *Tu ne tueras point*. J'en suis sorti très ému. Et assez monté contre mes

collègues qui assistèrent au Festival et traînèrent dans la boue cet admirable film. En voici l'histoire :

« Sain d'esprit »

Cordier (Laurent Terzieff) est catholique et objecteur de conscience. Lorsqu'il reçoit sa feuille de mobilisation, il se présente à la caserne et refuse de revêtir l'uniforme. L'action se déroule en 1948 : Cordier n'est pas « brimé ». Au contraire. Un capitaine essaie de comprendre son attitude, discute avec lui, lui offre un poste dans son bureau : « Ains, vous ne porterez pas les armes. — Mais, répond Cordier, je ne cherche pas une planque ! — Ce n'est pas une planque, vous vous ren-

trouver son supérieur qui lui conseille de se livrer : « De toute façon vous n'avez rien à vous reprocher, vous avez agi sur ordre ». Le séminariste, après avoir revêtu son ancien uniforme, va se livrer. Il est incarcéré avec Cordier. Les deux jeunes gens ont l'occasion de parler un peu. Cordier, lui, est révolté par le geste de ce « prêtre soldat ». Quant au jeune Allemand, il se rappelle avec horreur — avec une certaine répugnance — la scène où il a tué après avoir, vainement, cherché à éviter l'ordre.

Les deux affaires sont jugées dans la même séance du Tribunal Militaire. Comme prévu, l'Allemand est acquitté, et Cordier condamné à un



Laurent TERZIEFF dans le rôle de Cordier... Rien qui puisse séduire les conformistes.

an de prison (mais à l'expiration de sa peine, le choix lui sera proposé de nouveau. S'il persévère, il restera toute sa vie en prison...)

On fait examiner Cordier par un psychiatre, qui, lui aussi, lui offre le choix : « Pour moi, vous êtes sain d'esprit, mais ça arrangerait tout le monde que vous soyiez fou. Alors, je mets mon avis d'après ce que vous me dites... Je mets « fou » ou « sain d'esprit » ? — Mettez « sain d'esprit », répond, après une dernière hésitation, Cordier.

Devant plusieurs officiers, on demande à Cordier de réitérer solennellement son refus. Il le fait. On l'incarcère.

Parallèlement, se déroule une autre affaire : poursuivant les criminels de guerre, la justice française recherche le soldat allemand qui a exécuté un partisan en 1944.

Ce soldat est aujourd'hui séminariste; dès qu'il se sait recherché, il va

an de prison (mais à l'expiration de sa peine, le choix lui sera proposé de nouveau. S'il persévère, il restera toute sa vie en prison...)

Le but de Claude Autant-Lara, Jean Aurenche et Pierre Bost est clair : ils veulent montrer le cheminement d'une prise de conscience. Terzieff-Cordier, au début du film, est une sorte de martyr, d'apôtre. Peu à peu,

me sera-t-il identique à celui exprimé par Proud'hon, Lénine, Marx, Blanqui, Jules Guesde ou Jean Jaurès ? Non, bien sûr, les temps ont changé ! Mais il est impossible d'ignorer ceux qui nous ont permis de penser en termes de 1961. Car sans leur sacrifice, nous serions, peut-être, encore à la recherche de la rue des Gravilliers qui vit la naissance de la 1^{re} Internationale des Travailleurs, de la rue de la Corderie où, avec la Fédération des Corporations Ouvrières, se gérait à la fin du Second Empire, ce que Jules Vallès appela le « Nouveau Parlement » en ajoutant : « C'est la Révolution qui est assise sur ces bancs, debout contre ces murs, acoudée à cette tribune : la Révolution en habit d'ouvrier ».

Au terme de ces dix promenades à travers le Paris révolutionnaire, on peut remercier Jean Maitron de nous avoir permis ce bain de jouvence. Car c'est vrai : ça ne finira jamais, la lutte des idées généreuses contre l'égoïsme de classe ! Jean Maitron nous montre — dans ce petit livre désormais indispensable — que les morts de l'action révolutionnaire, ce sont, en définitive, des victoires de la classe ouvrière. « Je pleure les morts, j'appelle les vivants ». (Schiller).

Bertrand Renaudot

« De la Bastille au Mont-Valérien », par Jean Maitron, édité par les Editions Ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris-XIII. Prix : 9 NF.

au fur et à mesure de ses tribulations, il devient plus affirmatif, plus agressif. Au tribunal, il refuse toute assimilation de son attitude à celle d'un parti politique : « Les partis, dit-il, ne condamnent pas le recours aux armes ».

Il n'est pas interdit de penser à la suite que pourrait comporter ce film. Déjà, pour les auteurs, le rejet de la religion traduit une plus grande prise de conscience : Cordier pourrait évoluer encore plus, et finir par comprendre que certaines idées méritent qu'on prenne les armes pour elles. Le film se garde d'aller jusque-là; en effet, cela aboutirait à prêcher contre l'objection de conscience !

Si « *Tu ne tueras point* » était normalement projeté, l'on pourrait discuter bien des choses : au départ le personnage de Cordier donne l'impression d'une certaine naïveté; il ne sait même pas, par exemple, ce qu'il risque pénalement; il ne connaît pas le système de répression qui consiste à appliquer une peine et à reposer le problème à l'objecteur après son expiration. Si la satire de la religion et de son appareil temporel (les séminaristes qui viennent assister leur camarade allemand) est assez contestable, on pourrait cependant faire quelques réserves sur la foi de Cordier, qui vacille dès qu'il prend conscience de certaines compromissions de l'Eglise : cette foi peut sembler bien naïve, et pas très solide; les catholiques qui militent dans notre parti pourraient témoigner qu'il est possible de croire en Dieu sans s'aveugler sur certaines imperfections temporelles. Mais ces remarques, en définitive, ne visent que le choix initial du personnage de Cordier — une fois celui-ci admis, son évolution est logique.

On pourrait remarquer aussi que Claude Autant-Lara a tendance, parfois, à pousser ses descriptions au rose; cela rend la démonstration encore plus convaincante. L'objecteur aurait pu avoir, par exemple, des parents incompréhensifs, un papa style « ancien combattant », rencontrer des officiers caricaturés en « gueules de vache » : rien de tout cela. L'Allemand qui sert au parallèle aurait pu être un authentique soudard, une brute exécutant des ordres : c'est au contraire un jeune homme torturé moralement par son acte.

Des pressions efficaces

Nous sommes bien loin, devant ce film, du plaidoyer simpliste que nous avaient décrit les journalistes présents à Venise : la mise en images traduit à merveille la finesse et l'honnêteté de la démonstration. Claude Autant-Lara, ici, dans ce que je n'hésite pas à appeler son meilleur film, prend place bien au-dessus des « thèses » du genre Cayatte, aux côtés des grands films américains de Richard Brooks, pas très loin de Louis Bunuel. On comprend alors l'accueil enthousiaste de la critique italienne; on ne s'étonne pas que le jury vénitien ait été tenté un instant de lui donner le Grand Prix. Dans quelle mesure les pressions officielles ont-elles influencé la décision finale ? Je ne sais; ce qui est hors de doute, c'est que des pressions très poussées ont eu lieu pour empêcher l'attribution du Lion d'Or à Autant-Lara, et que le prix d'interprétation féminine attribué à Suzanne Flon (qui a le rôle, assez peu important, de la mère de l'objecteur), s'il n'est pas injustifié (en effet, Suzanne Flon joue très bien) est comme une indication du désir du jury de donner, quand même, une mention au film. Comment, maintenant, expliquer l'attitude de la critique française ? Il semble qu'Autant-Lara fasse figure, en France, de « réalisateur anti-nouvelle-vague » — et *Tu ne tueras point* n'a rien qui puisse séduire ceux qui s'extasiaient devant les acrobaties formelles, les photos floues et les sujets conformistes.

Nous pensons généralement que, comme je le disais plus haut, certaines idées valent qu'on prenne un fusil pour les défendre. On peut même penser qu'aux temps où nous vivons il n'est pas impossible que l'avenir nous oblige à le faire, sans clause de style. Il ne sera pas inutile, alors, de nous rappeler Cordier, de penser à son refus comme à un cas-limite, un témoin, et non un exemple. Nous lutterons aussi pour qu'il puisse choisir librement sa voie, même si ce n'est pas la nôtre.

Marcel Ranchal

De la Bastille au Mont-Valérien

A ceux de nos jeunes qui écoutent avec commisération les « autres générations » évoquer les souvenirs révolutionnaires du passé, ce petit livre devrait être offert. Ce n'est point un livre d'histoire. Ce ne sont point, non plus, des histoires qui nous sont contées. Ce sont les itinéraires de dix promenades à travers le Paris révolutionnaire.

Dix itinéraires, avec leur plan, mais aussi avec les haltes qu'il faut observer, et aussi avec ce qu'elles évoquent dans l'Histoire des révolutions, des révolutions manquées hélas, mais qui ont — de morts et de sang — ensemené la terre pour les libérations à venir.

« Ah ! mais... ça ne finira donc jamais ? » Il semble que ce soit un éternel recommencement pour la classe ouvrière que cette recherche de l'unité, puis ces discussions doctrinales, les ruptures, et enfin les défaites et l'écrasement.

Des victoires passagères il reste tout de même quelques aventures pour les classes laborieuses, mais quel prix, — parfois exorbitant — a-t-il fallu payer pour arracher successivement à la noblesse, puis à la bourgeoisie, aujourd'hui au capitalisme (même d'Etat), de meilleures conditions de vie pour celui qui, par son travail, crée les richesses dont jouissent les possédants.

Au fil des ans, au fil des dix promenades, Jean Maitron nous entraîne dans le Paris qui vit triompher la Grande Révolution, le Paris de 1830 —

duperie sanglante — dont le souvenir des Trois Glorieuses est perpétué dans la colonne de Juillet. Et plus loin, c'est la Commune, fleuve de sang qui aboutit au Mur des Fédérés encore respecté de nos jours. C'est ensuite les luttes pour le triomphe des idées socialistes. Et c'est l'interminable chemin des combats, des victoires et des défaites, des morts glorieux qui jalonnent — pour la classe ouvrière — la route de ses libertés.

Jusqu'à nos jours, la liste est interminable. Libertés, dignité, Liberté tout court : thèmes toujours renouvelés de la révolte des hommes libres.

« Ah ! mais... ça ne finira donc jamais ? », interroge le prolétaire Jean Misère d'Eugène Pottier.

Cet inconnu qui vient

Au fil de ces pages passionnantes, le lecteur se sent tout à coup angoissé. Confiance, répond Jean Maitron, cela finira dans la mesure où l'homme peut transposer son rêve dans le réel. Mais ce chemin aux vastes horizons, — selon Georges Lapière qui paya de sa vie une existence militante — il ouvre la voie au progrès humain, un progrès qui est à l'échelle de l'Histoire.

Ce progrès, « cet inconnu qui vient » : c'est le socialisme. Un socialisme qui diffèrera sans doute autant des idées encyclopédiques que de la doctrine de Saint-Simon ou de celles d'Agricol Perdiguier. Mais ce socialis-

MOYEN-ORIENT :

L'éclatement de la République Arabe Unie

La République Arabe Unie est morte comme elle est née : sur un coup de tête des Syriens et à la stupéfaction des Egyptiens. En janvier 1958, ce sont les éléments les plus progressistes de l'armée, et le Baath (le parti socialiste syrien) qui venaient supplier Nasser, — fort d'un prestige qui grandissait depuis Suez — de prendre la tête d'une nation unifiée. Aujourd'hui, ce sont encore des éléments progressistes de l'armée qui se révoltent et proclament l'indépendance de la Syrie. Mardi enfin, on apprenait que les deux grands leaders du Baath, Akram Hourani et Salah Bitar, avaient signé le manifeste de soutien au nouveau gouvernement présidé par Mamoun Kouzbari. Il aura fallu trois ans et demi pour que les éléments les plus progressistes du pays se débarrassent d'un « césarisme » qui n'était pas, objectivement, ce qu'ils avaient attendu. Quant à Nasser, qui n'avait pas voulu cette union mais qui s'y trouva entraîné à son corps défendant, il en avait fait le meilleur instrument de sa politique extérieure. Et la scission actuelle ne peut que porter un coup très grave à son prestige sur le monde arabe.

Le Baath :

Socialisme et arabisme

Qui sont donc ces Syriens qui se jetèrent au cou de Nasser, et pourquoi exigèrent-ils cette union de deux pays que tout sépare, jusques et y compris deux pays ennemis : Israël et la Jordanie ? Certes, ce n'était pas la première fois que l'Égypte régnait sur la Syrie. Thoutmès III, Saladin, et plus près de nous Ibrahim Pacha en 1831, avaient réussi, pour un temps plus ou moins long, à s'imposer en Syrie. Mais alors, ce n'étaient pas les Syriens qui, par 99,99 % de leurs voix, venaient se courber sous le joug du conquérant. En février 1958, c'est dans le délire frénétique que connaissent seules les foules arabes, que les Syriens fétaient leur président Nasser.

Comment en était-il venu là ? Le prestige de Nasser depuis Suez n'explique pas tout, et si, le 24 février 1954, Nasser éliminait Naguib alors que, pure coïncidence, les jeunes officiers « baathistes » de Damas se débarrassaient du général Chichakly, on ne prévoyait alors aucune correspondance entre les deux phénomènes. C'est de là pourtant, sans doute, que remonte la plus lointaine origine de l'union.

Le parti le plus fort en Syrie, en 1958, était alors le Baath, né en 1945 de la fusion du Baath el Arabi (Renaissance arabe) et du Parti Socialiste Syrien. Akram Hourani, théoricien de l'unité arabe, en était le grand leader et avec lui, Michel Aflak (un chrétien) et Salah Bitar (un socialiste) formaient un triumvirat qui donnait au parti son visage. Unité arabe et



(Holmes)

AKRAM HOURANI

non panislamisme, basée avant tout sur la langue, le socialisme, et non pas la religion.

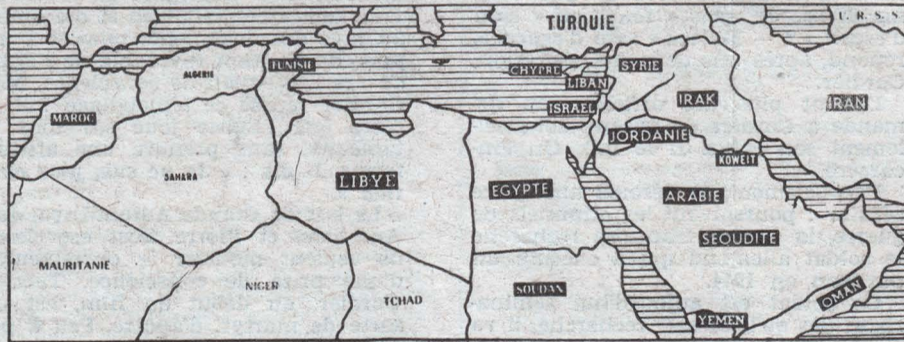
Mais en 1957, la Syrie prit un virage à l'Est qui inquiéta fort le Baath. Le Parti Communiste syrien dirigé par un Kurde de tout premier plan Khaled Bagdache, avait fait alliance avec la bourgeoisie nationale. Or le parti syrien, le plus fort, le plus structuré des partis communistes du Moyen-Orient, et le seul à avoir été reconnu par les partis communistes européens, était une force qui comptait en Syrie. Bagdache avait été élu député, le premier et le seul député communiste du Moyen-Orient, et sa forte personnalité lui permit de jouer un rôle très important au Parlement. Il soutenait la politique du ministre de la guerre, l'un des hommes les plus riches de Syrie, Khaled el Azem qui, en août 1957, se rendit en U.R.S.S. et rapporta de Moscou un traité d'assistance économique et militaire portant sur plus de 100 milliards de francs de l'époque, et la promesse des Russes d'acheter les surplus syriens de blé et de coton. Bien plus, il limogeait son chef d'Etat-Major et le remplaçait par le général Bizri, ami intime de Serraj que nous retrouverons. On le disait communiste.

A la base

de la fusion :

L'anticommunisme

Le Baath s'affola. Et pour se préserver d'un éventuel danger communiste, il se jeta dans les bras de Nasser, préférant l'autorité du dictateur à la satellisation. Un soir de janvier 1958, le général Bizri, véritable chef du pays, accompagné d'un petit groupe d'officiers d'Etat-Major parmi lesquels le colonel Serraj connu pour ses sympathies pro-nassériennes, quittaient Damas pour le Caire à l'insu de leur



(A.D.P.)

gouvernement, pour persuader Nasser de prendre la tête d'une union syro-égyptienne, au sujet de laquelle il y avait déjà eu des contacts. Deux jours plus tard, avec le mandat de son gouvernement, le ministre des Affaires Etrangères, le socialiste Salah Bitar, apportait à Nasser l'approbation de son gouvernement et du Baath à l'initiative des officiers.

Nasser effaré et qui ne se cachait pas les difficultés de l'entreprise, devait dire plus tard : « Je n'avais pas d'alternative. » Depuis deux ans en effet, il s'était fait le champion verbal de l'unité arabe. Comment aurait-il pu reculer ? Il espérait ensuite en tirer des profits sur le plan économique, par le contrôle des voies d'acheminement du pétrole d'Irak (le pipeline de l'I.P.C. traverse en effet la Syrie). Il rêvait d'autant plus, à l'époque, d'une « mise en commun » des richesses pétrolières du Moyen-Orient, que le Sinaïne fournissait pas la moitié des besoins de l'Égypte.

Quant aux Syriens, sûrs d'eux-mêmes, ils étaient persuadés qu'adosés à l'Égypte et au régime de Nasser, ils réussiraient à infléchir sa politique, forts de leur expérience socialiste et du poids du Baath. C'était compter sans la forte personnalité du Raïs et du lyrisme arabe qui envoûtait les masses. Ils déchantèrent rapidement : non seulement les socialistes, mais l'armée, les intellectuels, la bourgeoisie, et, bien entendu, les commerçants, les industriels, les banquiers et les propriétaires fonciers à qui il imposait sa planification étatique, — plus à la mesure des besoins de l'Égypte que de la Syrie.

Pour Salah Bitar :

une amère

déception

En janvier 1959, un an après la création de la R.A.U., nous rencontrons au Caire Salah Bitar déjà très déçu. Cet entretien éclaire singulièrement les événements actuels. Déjà à cette époque, tous les griefs se faisaient jour qui, aujourd'hui, ont provoqué la scission.

Dès le début de la R.A.U., Nasser — fidèle à ses principes — interdisait les partis politiques en Syrie — et le Baath — et englobait tous les mouvements dans l'Union Nationale, bicéphale à l'époque, et dont les Syriens avaient la direction à Damas.

« La Syrie, nous déclarait alors Salah Bitar, est entrée dans l'Union avec son expérience, ses principes : capitalisme d'Etat, coopératives, syndicalisme. J'espérais, dans l'Union nationale, développer un mouvement populaire constructif pour atteindre des objectifs constructifs. Or ici, il n'y a pas de véritable syndicalisme. » (On sait en effet que les syndicats sont coiffés par l'armée et dirigés par des fonctionnaires.)

« Or un gouvernement ne peut rien faire de valable s'il n'est pas soutenu par le peuple, organisé dans de vrais syndicats. J'avais pensé que les syndicats pourraient travailler au sein de l'Union nationale. Mais il n'y a pas d'association spontanée du peuple à la direction du pays. En Égypte d'ailleurs, tous les mouvements populaires dégénèrent en mouvements opportunistes.

Pourquoi un tel échec ? Sans doute l'essai était-il prématuré. On a voulu créer un mouvement populaire par en haut, sans chercher de solides assises populaires. Le mouvement doit partir de la base, appuyé sur les masses, sinon on aboutit au fascisme.

Il reconnaissait que ces rêves étaient bien loin de la réalité nassérienne. Suppression des libertés individuelles et syndicales, étouffement des Syriens à l'intérieur de l'Union Nationale entièrement entre les mains des officiers égyptiens, arrestations arbitraires, discrimination religieuse et politique...



SALAH BITAR

(Holmes)

voilà qui était loin du programme du Baath, qui fut bientôt complètement éliminé. Il payait bien cher sa peur du communisme.

Paradoxalement, les mesures socialistes de la politique économique de Nasser ne contentèrent personne, — privé qu'il était de l'appui de ceux qui auraient pu l'aider : les socialistes et les communistes. Les mesures de socialisation, de nationalisation, de contrôle des changes et de planification apparurent seulement comme des brimades à une bourgeoisie nourrie au sein du libéralisme économique le plus échevelé.

Et l'Armée ?

L'armée n'était pas plus satisfaite : Nasser, méfiant, avait envoyé des officiers égyptiens commander en Syrie, affectant les officiers syriens aux postes lointains de la Haute-Égypte, de la Mer Rouge ou des déserts. Plusieurs opérations politiques destinées à éliminer les communistes retirèrent des cadres de jeunes officiers baathistes.

Enfin, le conflit éclata entre les deux chefs de l'armée, le général égyptien Amer, ami de Nasser, l'homme de confiance qu'il dépêcha comme consul en Syrie, et le colonel syrien Serraj, l'homme de l'Union, éliminé petit à petit dans des tâches purement honorifiques et qui perdait même la direction de l'Union nationale syrienne. L'homme fort et détesté qui dirigeait les services spéciaux syriens au profit de Nasser remit sa démission. Ce fut le signal de la débâcle. Car s'il avait voulu l'union, il n'entendait pas perdre entièrement la personnalité syrienne, et surtout enrageait de se voir éliminer par son rival égyptien.

Les éléments progressistes de l'armée ont repris le pouvoir. Aujourd'hui, le Baath se prononce pour le nouveau gouvernement, et Hourani et Salah Bitar signent le manifeste de soutien à Mamoun Kouzbari.

Il est trop tôt pour pronostiquer de l'avenir immédiat. Mais il semble que les élections ne pourront amener qu'un gouvernement progressiste appuyé par la bourgeoisie et par les masses populaires qui n'ont que trop souffert, en Syrie, du césarisme nassérien. Il est peu probable qu'il puisse revenir sur les mesures économiques prises par Nasser dans le sens de la socialisation. Sinon, il irait au-devant de nouvelles et terribles difficultés.

Quant à l'Égypte, elle sortira une fois de plus de ces remous, mais la politique panarabe de Nasser devra, une fois de plus, se modifier à la lumière des événements. Sans renoncer à l'unité de la nation arabe, force lui sera de lui donner un autre visage.

S. Lacouture.